

AIDES AUX COLLECTIVITÉS N°3

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

Ce rapport a pour objet l'attribution de 301 subventions, au profit de communes et de groupements de communes, pour un montant de 17 438 564 €, pour :

- 299 dossiers portant sur un montant total de 15 017 559 € sur le programme ' Autres actions de solidarité territoriale ' ,
- 2 dossiers portant sur un montant total de 2 421 084 € sur le programme ' Contrat de plan départemental ' .

Il concerne également l'examen de points particuliers :

- la réévaluation de 3 aides départementales induisant une augmentation de 32 277 € de crédits votés en 2013 et une augmentation de 27 949 € de crédits votés en 2012 portant sur l'autorisation de programme 'Autres actions de solidarité territoriale' ;
- l'ajustement d'une subvention départementale conduisant à une diminution de 2 503 € de crédits votés en 2013 sur l'autorisation de programme ' Autres actions de solidarité territoriale ' ;
- l'affectation de la dotation cantonale 2013 à un projet précédemment financé dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement 2012, concernant la commune de Gorbio ;
- dans le cadre de la dotation cantonale 2011, la modification d'un programme de travaux concernant un projet réalisé sur la commune de La Penne par la communauté de communes des vallées d'azur, sans incidence financière ;
- dans le cadre de la dotation cantonale 2012, la modification d'un programme de travaux concernant un projet réalisé sur la commune de Lucéram sans incidence financière ;
- l'affectation de la dotation cantonale 2013 à un projet précédemment financé dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement 2012, concernant la commune de Gattières ;
- le transfert de subventions départementales au bénéfice de la commune du Mas ;
- la modification des plans de financement au titre du programme FEADER concernant un projet réalisé par le SIVOM de Coursegoules pour la commune de Bézaudun-les-Alpes, et une opération de l'EHPAD de Sainte-Croix à Lantosque, sans incidence financière ;
- l'adoption des nouveaux statuts de la Conférence des Alpes Franco-Italiennes (CAFI) ;
- l'adoption d'un avenant n° 1 relatif à la modernisation et l'embellissement du Palais des Festivals à Cannes ;
- l'adoption de subventions pour la sécurité des fêtes traditionnelles en zone rurale ;
- la répartition de dotation 2012 de 374 699 €, prélevée sur le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 ;
- l'avis favorable au changement de nom de la commune de Roquestéron-Grasse.

TABLEAU FINANCIER

Politique	Programme	N°AP/AE	AP/AE votés (en €)	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement Proposé (en €)
Economie Tourisme Attractivité du Territoire	Hors Programme			939	40 000,00	32 586,00	7 190,00
Solidarité Territoriale	Contrat de plan départemental	2013-1	7 000 000			2 005 810,00	2 421 084,00
Solidarité Territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	2013-1	37 800 000			24 062 864,00	13 429 688,00
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale			936	1 150 000,00	281 390,00	605 575,00
Logement	Aides à la pierre	2013-1	12 328 200			10 477 194,00	1 000 000,00
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	2013-2	900000			400 542,00	12 070,00

I. Attribution de subventions départementales

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen un ensemble de 301 dossiers présentés par des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale qui sollicitent l'octroi d'une subvention départementale pour mener à bien leurs réalisations.

Vous trouverez la liste de ces demandes dans le tableau joint en annexe.

S'agissant du projet porté par la Métropole Nice Côte d'Azur concernant les travaux d'extension de la ligne 1 du tramway de Nice, à titre exceptionnel, il vous est proposé d'autoriser la prise en compte de justificatifs antérieurs à la date de dépôt du dossier.

II. Réévaluation d'aides départementales

- La commission permanente a attribué au SIVOM de Lantosque-Utelle, les subventions suivantes sur la base d'un plan de financement incluant une aide de l'Etat :

Objet de la demande	N°Dossier	Coût Projet HT	Externes	Montant Subventionnable	Taux	Montant voté	Date décision
rénovation de l'église de Loda à Lantosque	2012_08915	135 131 €	27 026 €	108 105 €	75,00	81 079 €	20/09/2012
rénovation de l'église Notre-Dame de Lourdes à Lantosque	2012_08916	215 180 €	43 036 €	172 144 €	75,00	129 108 €	14/02/2013

L'Etat, sollicité au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), n'a finalement pas réservé de suite favorable au financement de ces deux projets. Le

président du SIVOM sollicite, de ce fait, une réévaluation des aides départementales allouées soit :

- 101 348 € représentant 75 % de la dépense pour la rénovation de l'église de Loda estimée à 135 131 € HT ;
- 161 385 € représentant 75 % de la dépense pour la rénovation de l'église Notre-Dame de Lourdes estimée à 215 180 € HT.

Je vous propose de faire droit à sa requête, étant précisé que ces réévaluations conduisent à une augmentation de 32 277 € de crédits votés en 2013 et 20 269 € de crédits votés en 2012 sur l'autorisation de programme du programme « Autres actions de solidarité territoriale ».

- Le 20 septembre 2012, la commission permanente a attribué au SI de Valberg une subvention de 17 920 €, soit 50 % d'une dépense subventionnable évaluée à 35 840 € pour l'acquisition d'un bus scolaire de 17 places s'élevant à 51 200 € HT.

L'Etat, sollicité au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), n'a finalement pas réservé de suite favorable au financement de ce projet. Le Président du SI sollicite, de ce fait, une réévaluation de l'aide départementale allouée soit :

- 25 600 € représentant 50 % de la dépense.

Je vous propose de faire droit à sa requête, étant précisé que cette réévaluation conduit à une augmentation de 7 680 € de crédits votés en 2012 sur l'autorisation de programme du programme « Autres actions de solidarité territoriale ».

III. Ajustement d'une subvention départementale

Par délibération du 29 avril 2013, la commission permanente a accordé à la Communauté de communes des Vallées d'azur une subvention de 20 509 € pour le remplacement du revêtement en gazon synthétique du stade de Villars-sur-Var, pour un coût estimé à 36 623 € HT.

L'aide départementale a été calculée sur la base d'un plan de financement incluant une aide prévisionnelle de la Région de 7 325 €.

Le maire de la commune a fait savoir que la Région a décidé, in fine, de participer à la réalisation de ce projet à hauteur de 10 900 €.

Il convient d'ajuster la participation du Département.

Cette modification conduit à une diminution de 2 503 € de crédits votés en 2013 sur l'autorisation de programme du programme « Autres actions de solidarité territoriale ».

IV. Modification de programmes de travaux

1) Commune de Gorbio

Dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement 2012, la commission permanente, lors de sa séance du 14 février 2013, a accordé à la commune de Gorbio, pour son projet de sécurisation et d'élargissement du virage du cimetière, une aide de 45 611 € soit 29,77 % de la dépense estimée à 153 222 € HT.

Le maire de la commune vient de faire savoir que, d'une part le coût de cette opération a été ramené à 130 495 € HT et, d'autre part qu'il souhaite compléter son financement par la dotation cantonale 2013 qui s'élève à 45 611 €.

Je vous propose de faire droit à sa requête, en portant la participation départementale à 91 222 € qui représente désormais 69,90 % du coût définitif du projet.

2) Communauté de communes des Vallées d'azur

Dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement 2011, la commission permanente, lors de sa séance du 22 septembre 2011, a accordé à la Communauté de communes des Vallées d'azur une aide de 32 000 €, pour son projet de reprofilage et goudronnage de la route de Gaggière sur la commune de La Penne.

Cette subvention représente 27,44 % de la dépense estimée à 116 610 € HT.

Le président de la communauté de communes vient de faire savoir que le programme de travaux concerne finalement la partie goudronnage de la route, s'élevant à 40 000 € HT.

L'aide départementale étant inchangée, il y a lieu de valider le taux d'intervention qui représente désormais 80 % de la dépense

3) Commune de Lucéram

Dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement 2012, la commission permanente, lors de sa séance du 14 février 2013, a accordé à la commune de Lucéram une aide de 129 500 € pour son projet de travaux de revêtement, de reprise et busage de caniveau, de pavage, de reprise de parapet, couvertines et escaliers, dont le coût total était estimé à 185 000 € HT.

Cette subvention représentait 70 % de la dépense.

Le maire vient de faire savoir que, compte tenu des besoins urgents de places de parking dans le village, le projet d'aménagement du parvis de l'église (parapet, couvertines et escaliers) doit être remplacé par le projet d'aménagement d'un parking au quartier du Plan. Toutefois, le coût de l'opération reste inchangé, de même que les montants et taux de la subvention allouée.

Je vous propose de prendre acte de la modification du programme de travaux, qui devient projet de travaux de revêtement, de reprise et busage de caniveau, de pavage, et d'aménagement d'un parking au quartier du Plan.

4) Commune de Gattières

Dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement 2012, la commission permanente, lors de sa séance du 14 février 2013, a accordé à la commune de Gattières une aide de 38 710 € pour son projet d'élargissement d'un tronçon de la route des Saucés et d'acquisition de la parcelle B n° 605, dont le coût était estimé à 129 376 € HT.

Cette subvention représentait 29,92 % de la dépense.

Le maire de la commune fait connaître que le coût de cette opération a été porté à 330 045 € HT, du fait d'une modification du projet, et qu'il souhaite compléter son financement par la dotation cantonale 2013, qui s'élève également à 38 710 €.

Je vous propose de faire droit à sa requête, étant précisé que la subvention départementale s'élève de ce fait à 77 420 €, et représente désormais 23,46 % de l'estimation définitive du projet.

V. Transfert de subventions départementales

Dans le cadre de la réalisation de divers travaux de mise en conformité des réseaux d'eau potable sur la commune du Mas, la Communauté de communes des Monts d'azur a bénéficié de subventions départementales ainsi que des aides de l'Agence de l'eau dont vous trouverez le détail dans le tableau joint en annexe.

Dans sa séance du 11 novembre 2012, la commune du Mas a résilié la convention de mandat relative à la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de communes des Monts d'azur pour le projet d'alimentation en eau potable afin de terminer l'opération en maîtrise d'ouvrage directe.

En conséquence, il convient de prendre acte de ce changement de maîtrise d'ouvrage et de transférer les reliquats de subventions mentionnés dans le tableau annexé.

VI. Modifications de plans de financement au titre du programme FEADER

* SIVOM de Coursegoules

La commission permanente du 14 février 2013 a accordé au SIVOM de Coursegoules une subvention de 7 817 € pour l'aménagement d'une cuisine professionnelle pour le bistrot de pays à Bézaudun-les-Alpes, au titre du FEADER, soit 33,26 % d'une dépense évaluée à 23 500 € HT.

Au titre du FEADER, l'assiette éligible de ce projet s'élevant à 19 543 €, il convient de modifier le plan de financement qui conduit à modifier le taux de subvention départementale en le portant à 40% , avec une subvention de 7 817 €.

* EHPAD Sainte-Croix à Lantosque

Par délibération du 28 juin 2010, l'assemblée départementale a accordé à l'EHPAD Sainte-Croix une subvention globale de 6 025 000 €, soit 50 % du coût de reconstruction de l'établissement arrêté à 12 050 000 € TTC.

La subvention départementale se décompose de la manière suivante :

- 5 229 700 € pour la reconstruction de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- 795 300 € pour la création du foyer d'accueil médicalisé (FAM).

En ce qui concerne plus particulièrement le FAM, il y a lieu d'entériner le nouveau plan de financement afin de prendre en compte les participations définitives du FEADER, de la Région et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et les assiettes de financement correspondantes. Il est précisé que cette modification du plan de financement n'a aucune incidence financière pour le Département.

VII. Adoption des nouveaux statuts de la Conférence des Alpes Franco-Italiennes (CAFI)

L'association de la Conférence des Alpes Franco-Italiennes (CAFI), créée le 10 juillet 2000, regroupe les départements français des Alpes-Maritimes (06), des Alpes de Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes (05), de l'Isère (38), de la Savoie (73) et de la Haute-Savoie (74), la Province italienne de Turin et la Région autonome de la Vallée d'Aoste.

Une mise en conformité de ses statuts avec la loi italienne s'avère nécessaire. Les modifications des statuts portent sur :

- la composition du conseil d'administration (5 membres, au maximum, au lieu de 9 actuels) et de l'assemblée générale (composée du président de chaque collectivité, qui n'aura plus 3 délégués mais un seul par collectivité, avec possibilité de donner délégation à un conseiller général le représentant, avec présence d'un ou deux élus, mais sans droit de vote),
- l'organisation d'un contrôle des comptes par un commissaire aux comptes,
- l'adoption d'un règlement intérieur sur proposition du conseil d'administration.

Je vous propose d'approuver les nouveaux statuts de la CAFI lui permettant d'être en conformité avec la loi italienne, joints en annexe, et d'autoriser le président à les signer au nom du Département, ainsi que tout document afférent à ces modifications.

VIII. Avenant n° 1 à la convention de modernisation et d'embellissement du Palais des Festivals de Cannes

Par délibération du 29 octobre 2009, l'assemblée départementale a décidé de subventionner la ville de Cannes à hauteur de 5,7 M€ pour l'opération de modernisation et

d'embellissement du Palais des Festivals. Une convention, signée le 25 novembre 2009, précise les modalités d'attribution de la subvention ainsi que sa durée de validité, fixée à quatre années.

Des études et les premiers travaux engagés en 2013 ont fait apparaître d'importantes contraintes techniques.

Le programme initial a donc été modifié en conséquence, ainsi que le planning de réalisation qui s'échelonne encore sur 5 ans.

Le maire de Cannes sollicite en conséquence une prorogation de la validité de la convention initiale.

Je vous propose de faire droit à sa requête en approuvant l'avenant joint en annexe.

IX. Sécurité des fêtes traditionnelles

La réglementation adoptée par l'assemblée départementale le 24 octobre 2002 permet de subventionner à hauteur de 70 % (avec un plafond annuel de 3 000 €) les dépenses engagées pour assurer la sécurité des fêtes traditionnelles organisées en zone rurale. Ces subventions s'adressent aux communes et aux associations.

Vous trouverez dans le tableau joint en annexe une liste de quatre dossiers susceptibles de bénéficier de cette aide pour un montant total de 7 190 €.

X. Répartition du produit des amendes de police

Il appartient à la commission permanente de répartir, entre les communes et groupements de communes de moins de 10 000 habitants, le produit des amendes de police affecté au Département pour la réalisation de travaux éligibles au titre de cette réglementation, et relatifs à la sécurité routière.

Dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière, perçues en 2011, le Préfet des Alpes-Maritimes a fait savoir que le montant de la dotation affecté à notre département s'élevait à 375 149 € pour l'année 2012.

Il est précisé, en outre, qu'à compter de l'exercice 2012, le produit des amendes de police doit être intégralement affecté sans possibilité de report.

Vous trouverez, en annexe du présent rapport, la liste des opérations qui ont été portées à la connaissance des services, correspondant à la répartition de ce produit pour un total de subvention de 374 699 € pour l'année 2012.

Le montant de l'aide est fixé à 30% du coût hors taxes des travaux.

Sur cette base, les services de la préfecture des Alpes-Martimes prendront l'arrêté attributif correspondant.

XI. Changement de nom de la commune de Roquestéron-Grasse

Par délibération du 20 septembre 2012, la commission permanente a donné un avis favorable à la demande formulée par le conseil municipal de la commune de Roquestéron-Grasse pour que soit modifié le nom de la commune en « La Roque Esteron ».

La commission de révision du nom des communes se réunissant en fin d'année et la dénomination exacte étant « La Roque-Esteron », il convient à nouveau d'émettre un avis sur cette dénomination.

En conclusion, je vous propose :

- 1°) d'octroyer les subventions détaillées dans le tableau joint en annexe, au profit des bénéficiaires indiqués et de prendre en compte, à titre exceptionnel, les justificatifs antérieurs à la date de dépôt du dossier concernant le projet porté par la Métropole Nice Côte d'Azur pour l'extension de la ligne 1 du tramway de Nice ;
- 2°) de réévaluer les subventions suivantes au bénéfice du :

➤ SIVOM de Lantosque-Utelle :

- pour la rénovation de l'église de Loda à Lantosque, en portant le montant de l'aide accordée par délibération de la commission permanente du 20 septembre 2012, à 101 348 € au lieu de 81 079 € ;
- pour la rénovation de l'église Notre-Dame de Lourdes à Lantosque, en portant le montant de la subvention accordée par délibération de la commission permanente du 14 février 2013, à 161 385 € au lieu de 129 108 € ;

➤ SI de Valberg pour l'acquisition d'un bus scolaire de 17 places, en portant le montant de l'aide accordée par délibération de la commission permanente du 20 septembre 2012 à 25 600 € au lieu de 17 920 € ;

l'État ayant décidé de ne pas intervenir dans le financement de ces projets ;

- 3°) d'approuver l'ajustement de la subvention allouée par la commission permanente le 29 avril 2013 à la Communauté de communes des Vallées d'azur pour le remplacement du revêtement en gazon synthétique du stade de Villars-sur-Var, qui est ramené à 18 006 € au lieu de 20 509 €, la Région ayant décidé de participer, sur la base du plan de financement suivant :

Coût des travaux :	36 623 € HT
Subvention Région :	10 900 €
Dépense subventionnable :	25 723 € HT
Taux :	70 %
Subvention départementale :	18 006 €

4°) dans le cadre des dotations cantonales d'aménagement 2011, 2012 et 2013, d'accéder à la requête :

- de la commune de Gorbio, en affectant la dotation cantonale 2013, d'un montant de 45 611 €, pour son projet de sécurisation et d'élargissement du virage du cimetière, en complément de la dotation cantonale d'aménagement 2012 d'un montant de 45 611 €, accordée par délibération de la commission permanente du 14 février 2013 ; le montant de la subvention définitive s'élève ainsi à 91 222 €, soit 69,90 % du coût définitif de l'opération arrêté à 130 495 € HT au lieu de 153 222 € HT ;
- de la communauté de communes des Vallées d'azur, en prenant acte de la modification du programme de travaux estimé désormais à 40 000 € HT concernant « le goudronnage de la route de Gaggière sur la commune de La Penne », étant précisé que la subvention de 32 000 €, allouée par délibération de la commission permanente du 22 septembre 2011, représente 80 % de la nouvelle dépense ;
- de la commune de Lucéram, en prenant acte de la modification du programme de travaux toujours estimé à 185 000 € HT qui concerne désormais « les travaux de revêtement, de reprise et de busage de caniveau, de pavage et d'aménagement d'un parking au quartier du Plan » afin de prendre en compte les besoins urgents de places de stationnement dans le village ; l'aide allouée de 129 500 €, par délibération de la commission permanente du 14 février 2013, représente 70 % de la dépense ;
- de la commune de Gattières, en affectant la dotation cantonale 2013 d'un montant de 38 710 € au projet d'élargissement d'un tronçon de la route des Saucés et d'acquisition de la parcelle B n° 605, en complément de la dotation cantonale 2012 de 38 710 € accordée par la commission permanente du 14 février 2013 ; le montant de la subvention définitive s'élève ainsi à 77 420 €, soit 23,46 % du coût définitif de l'opération porté à 330 045 € HT au lieu de 129 376 € ;

5°) de transférer au profit de la commune du Mas les reliquats de subventions mentionnés dans le tableau joint en annexe suite à la résiliation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage des opérations d'alimentation en eau potable signée avec la communauté de communes des Monts d'azur ;

6°) dans le cadre du programme FEADER, de prendre acte des nouveaux plans de financement concernant :

- le SIVOM de Coursegoules pour son projet d'aménagement d'une cuisine professionnelle du bistrot de pays à Bézaudun-les-Alpes :
 - Coût du projet : 23 500 €
 - Dépense subventionnable au titre du FEADER : 19 543 €
 - Taux : 40 %
 - Subvention départementale : 7 817 €
 - Aide FEADER : 7 817 €

étant précisé que l'aide départementale accordée par délibération de la commission permanente du 14 février 2013 reste inchangée ;

- l'EHPAD Sainte-Croix à Lantosque pour la création du foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour lequel l'assemblée départementale du 28 juin 2010 a accordé une subvention de 795 300 € :

	ancien plan de financement			plan de financement définitif	
	Assiette CG 4 579 000 € TTC	Assiette CNSA 3 828 595 € HT	Assiette FEADER et Région 500 000 € HT	Assiette FEADER 500 000 € HT	Assiette CG 3 981 000 € TTC
CNSA		800 000 €		104 477 €	
Région			200 000 €	100 000 €	
FEADER			200 000 €	195 523 €	
CG	795 300 €				795 300 €
Aide publique				80 %	19,98 %

7°) concernant la Conférence des Alpes Franco-Italiennes (CAFI) :

- d'approuver les nouveaux statuts de la CAFI dont le projet est joint en annexe, pour une mise en conformité avec la réglementation italienne ;
- d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département, lesdits statuts ainsi que tout document afférent à ces modifications ;

8°) d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département, l'avenant n° 1 à la convention du 25 novembre 2009, dont le projet est joint en annexe, ayant pour objet la prorogation, pour une durée de cinq ans, de la validité de l'aide départementale de 5,7 M€ accordée par délibération de l'assemblée départementale du 29 octobre 2009, pour l'opération de modernisation et d'embellissement du Palais des Festivals à Cannes, le programme initial des travaux ayant été modifié suite à d'importantes contraintes techniques ;

9°) d'octroyer un montant total de subventions de 7 190 € réparti entre les bénéficiaires dont la liste est jointe en annexe, afin d'assurer la sécurité des fêtes traditionnelles organisées en milieu rural ;

10°) de répartir, selon le tableau joint en annexe, la dotation 2012 du produit des amendes de police perçues en 2011, pour un montant de 374 699 € ;

11°) de donner une avis favorable à la demande formulée par le conseil municipal de la commune de Roquestéron-Grasse pour que soit modifié le nom de la commune en « La Roque-Esteron » ;

- 12°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités des programmes « Autres actions de solidarité territoriale » , « Contrat de plan départemental » et « Aides à la pierre » du budget départemental ainsi que sur les disponibilités des chapitres 936 et 939 du budget départemental de l'exercice en cours.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Antibes-Biot	COMMUNE DE BIOT	création du complexe sportif des Combes (bâtiment, parking et aménagements divers)	7 165 418	98 795	1 474 625	5 591 998	10,00	559 200	2011_09337
Antibes-Biot	COMMUNE DE BIOT	revêtement de l'avenue des Pinsons, réfection des caniveaux au chemin Durbec et pose de ralentisseurs chemin Fanton d'Andon, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	63 538	0	0	63 538	69,55	44 192	2013_15242
Antibes-Biot	MAIRIE DE BIOT	création de deux courts de tennis au complexe sportif des Combes	181 242	30 000	0	28 756	Forfait	30 000	2011_09332
Breil-sur-Roya	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	réhabilitation de l'unité de traitement de l'air de la station d'épuration du village	50 000	0	0	50 000	30,00	15 000	2013_05531
Breil-sur-Roya	COMMUNE DE BREIL SUR ROYA	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	12 201	0	0	12 201	70,00	8 541	2013_07505
Breil-sur-Roya	COMMUNE DE FONTAN	acquisition d'une parcelle cadastrée section N n° 1112 (A), à proximité de la médiathèque en vue de la création d'un parking	70 000	0	0	70 000	40,00	28 000	2013_11383
Breil-sur-Roya	COMMUNE DE SAORGE	création d'un écomusée	7 754	0	0	7 754	40,00	3 102	2013_10718
Cagnes-sur-Mer-Ouest	COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE	réfection de la voirie des allées des Lavandes et des Lauriers, et de l'impasse des Messugues, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	78 184	0	0	78 184	39,68	31 023	2013_12398
Cagnes-sur-Mer-Ouest	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	suppression des eaux parasites dans le collecteur d'assainissement de l'avenue de la Batterie	124 685	0	0	124 685	10,00	12 468	2008_25245
Cagnes-sur-Mer-Ouest	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	acquisition de digues anti-inondation modulables	28 945	0	18 564	10 381	10,00	1 038	2012_08841
Cagnes-sur-Mer-Ouest	COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET	réfection de la voirie du chemin horticole du Loup et du cheminement entre la passerelle des Ferrayonnes et le parc départemental des Rives du Loup au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	84 875	0	0	84 875	76,32	64 773	2013_12403
Canton non précisé (Grasse)	COMMUNE DE GRASSE	travaux d'urgence de mise en sécurité de la Cathédrale Notre Dame du Puy	104 540	0	62 724	104 540	10,00	10 454	2010_14637
Canton non précisé (Grasse)	COMMUNE DE GRASSE	travaux d'aménagements liés à la GUP (gestion urbaine de proximité) au titre du programme de rénovation urbaine - PRU - opération 29 - phase 1	64 915	0	12 983	64 915	40,00	25 966	2010_14702
Canton non précisé (Grasse)	COMMUNE DE GRASSE	aménagement de l'espace public Rouachier, porte Est au titre du programme de rénovation urbaine de Grasse - PRU opération - 27 - phase 1 foncier	96 000	0	7 772	96 000	40,00	38 400	2013_01273

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Canton non précisé (Grasse)	MAIRIE DE GRASSE	aménagement des espaces publics Rouachier - au titre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) de Grasse - opération 27- phase 2 : création du passage Goby Vercueil	360 574	0	28 845	360 574	40,00	144 230	2013_09398
Carros	COMMUNE DU BROC	réfection du revêtement et de murs de soutènement sur la route de la Fuonmurade, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	52 676	0	0	52 676	74,63	39 310	2013_11736
Carros	MAIRIE DE GATTIERES	acquisition de la parcelle B n° 605 et élargissement d'un tronçon de la route des Sauces pour la sécurisation des usagers, au titre des dotations cantonales d'aménagement 2012 et 2013	200 669	0	0	200 669	19,29	38 710	2013_12146
Carros	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser au quartier Saint-Antoine et Clos Martel de la commune du Broc (Programme ADEME - Plan climat).	29 264	0	17 400	11 864	30,00	3 559	2013_01688
Contes	COMMUNE DE BENDEJUN	réfection de la route de Li Sala (en partie), du parking de la Carrière Soutrana et du chemin Barbassa, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	36 450	0	0	36 450	69,96	25 500	2013_11385
Contes	COMMUNE DE CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	1 133	0	0	1 133	70,00	793	2013_08555
Contes	COMMUNE DE CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	achat de sel de déneigement pour la saison d'hiver 2012-2013	395	0	0	395	70,00	277	2013_11080
Contes	COMMUNE DE CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE	travaux à réaliser sur diverses voies et place, création d'un parking, et gestion des eaux pluviales du quartier des Tourettes (troisième tranche) au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	74 336	0	15 000	59 336	65,73	39 000	2013_11601
Contes	COMMUNE DE CONTES	aménagement d'espaces et de stationnements publics	5 009 990	0	340 440	4 669 550	21,42	1 000 000	2010_25833
Contes	COMMUNE DE CONTES	acquisition des terrains CAMOUS à la pointe de Contes en vue de la réalisation d'un coeur de village	434 000	0	0	434 000	19,63	85 200	2010_26738
Contes	COMMUNE DE CONTES	réfection du revêtement des chemins Avalancha et Baudaric, et aménagement d'un parking à la Vernéa de Contes, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	156 064	0	0	156 064	69,93	109 142	2013_11603
Contes	COMMUNE DE DRAP	aménagement de la RD 2204 entre la mairie et le rond point du centre du village, et de 3 passages protégés, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	134 980	0	40 500	94 500	71,43	67 500	2013_11604

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N° dossier
Contes	MAIRIE DE CANTARON	réfection d'emploi partiel et d'enrobé, travaux d'élargissement et pose de glissières de sécurité sur diverses voies au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	41 500	0	0	29 000	69,88	29 000	2013_11600
Contes	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Coaraze (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11053
Contes	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser au village de Chateauneuf-Villevielle. (Programme ADEME - Plan	30 371	0	17 280	13 091	10,34	1 354	2012_17382
Contes	SILCEN	création d'un parking sur dalle de 12 places rue du Cairé dal Prat à Berre-les-Alpes, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	179 424	0	92 203	87 221	45,29	39 500	2012_10113
Coursegoules	COMMUNE DE BEZAUDUN LES ALPES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	14 386	0	0	14 386	70,00	10 070	2013_11765
Coursegoules	COMMUNE DE BEZAUDUN LES ALPES	réfection de la rue basse et des chemins de Vescagne, Ferrage, Cerisette, Feubies est, Villeplaine , la Chapelle et du Pous à Bézaudun au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	64 950	0	0	64 950	80,00	51 960	2013_12294
Coursegoules	COMMUNE DE BOUYON	travaux d'isolation et de réfection des toitures des bâtiments communaux quartiers de l'Aiguillette et l'Adrech et création d'un local municipal	62 255	0	28 173	34 082	40,00	13 633	2012_12411
Coursegoules	COMMUNE DE CIPIERES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	4 908	0	0	4 908	70,00	3 436	2013_08409
Coursegoules	COMMUNE DE CIPIERES	aménagement d'un terrain multisports sur l'ancien court de tennis communal	33 445	0	16 722	16 723	30,00	5 017	2013_10219
Coursegoules	COMMUNE DE GREOLIERES	réaménagement de la place Pierre Merle au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	66 033	0	6 000	60 033	69,86	41 942	2013_04052
Coursegoules	COMMUNE DE GREOLIERES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	54 779	0	0	54 779	70,00	38 345	2013_11307
Coursegoules	COMMUNE DE ROQUESTERON GRASSE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	3 774	0	0	3 774	70,00	2 642	2013_11112
Coursegoules	COMMUNE DE ROQUESTERON GRASSE	stabilisation du chemin de l'Isclé suite à un éboulement, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	107 000	0	0	107 000	58,80	62 913	2013_12035
Coursegoules	COMMUNE DES FERRES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	1 037	0	0	1 037	70,00	726	2013_09927
Coursegoules	SIVOM DE COURSEGOULES	réhabilitation intérieure de l'église paroissiale Saint Jacques de Les Ferres	95 000	7727	19 000	68 273	80,00	54 618	2012_14861

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Coursegoules	SIVOM DE COURSEGOULES	reconstruction du soutènement de la Montée de la Placette et aménagement d'une zone 30 à l'entrée du village (2è phase) à Coursegoules, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	52 427	0	0	52 427	80,00	41 942	2013_12298
Coursegoules	SIVOM DE COURSEGOULES	aménagement d'une voie d' accès au futur local technique commune des Ferres, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	84 005	0	0	84 005	74,89	62 913	2013_12299
Grasse-Sud	COMMUNE D AURIBEAU SUR SIAGNE	extension du système de vidéo-protection par installation de 6 caméras	39 029	0	15 212	23 817	30,00	7 145	2010_13604
Grasse-Sud	COMMUNE D AURIBEAU SUR SIAGNE	réparation des dégâts consécutifs aux intempéries des 5 et 6 novembre 2011, sur la Traverse des Cannebiens et le chemin de Carel	135 001	0	85 029	135 001	17,02	22 972	2012_09550
Grasse-Sud	COMMUNE DE PEGOMAS	réfection et aménagement de la chaussée de diverses voies communales au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	134 859	0	15 000	119 859	46,53	55 768	2013_07658
Grasse-Sud	MAIRIE D AURIBEAU SUR SIAGNE	mise en sécurité du chemin du Gabre par création de trottoirs et rétrécissements ponctuels de chaussées, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	246 855	0	74 057	172 798	16,14	27 884	2013_07657
Guillaumes	COMMUNE D ENTRAUNES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	22 767	0	0	22 767	70,00	15 937	2013_11908
Guillaumes	COMMUNE DE DALUIS	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	1 941	0	0	1 941	70,00	1 359	2013_12520
Guillaumes	COMMUNE DE GUILLAUMES	acquisition de la propriété Bocca, cadastrée section AB, numéros 229,231,322 et 325 en vue de la réalisation d'équipements publics	20 000	0	12 000	8 000	30,00	2 400	2012_03925
Guillaumes	COMMUNE DE GUILLAUMES	acquisition de la partie ancienne de l'hôtel De Luca en vue de la création de logements	90 000	0	54 000	36 000	30,00	10 800	2012_08704
Guillaumes	COMMUNE DE GUILLAUMES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	88 465	0	0	88 465	70,00	61 926	2013_15325
Guillaumes	COMMUNE DE PEONE	réhabilitation du bâtiment communal n°1 de la Vignetta en un logement pour actifs à Péone	205 000	0	0	205 000	45,00	92 250	2012_18764
Guillaumes	COMMUNE DE PEONE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	32 863	0	0	32 863	70,00	23 004	2013_12507
Guillaumes	COMMUNE DE SAINT MARTIN D ENTRAUNES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	75 402	0	0	75 402	70,00	52 781	2013_12492
Guillaumes	COMMUNE DE SAUZE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013-1ère tranche	2 026	0	0	2 026	70,00	1 418	2013_12505

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Guillaumes	COMMUNE DE SAUZE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013/2ème tranche	1 605	0	0	1 605	70,00	1 124	2013_15130
Guillaumes	COMMUNE DE VILLENEUVE D ENTRAUNES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	29 928	0	0	29 928	70,00	20 950	2013_12448
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	restructuration des garages communaux de Guillaumes	234 597	0	45 976	188 621	50,00	94 311	2011_05753
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	travaux d'amélioration des réseaux d'éclairage public à réaliser sur la commune de Villeneuve d'Entraunes (Programme ADEME - Plan climat)	39 500	4 824	7 200	27 476	60,00	16 486	2012_02640
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Saint-Martin d'Entraunes - (Programme ADEME - Plan climat)	48 175	5 883	5 760	36 532	60,00	21 919	2012_02643
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Guillaumes (Programme ADEME - Plan climat)	173 218	21 152	8 640	143 426	50,00	71 713	2012_02645
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Péone (Programme ADEME - Plan climat)	51 700	6 313	3 600	41 787	50,00	20 893	2012_02646
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Châteauneuf d'Entraunes (Programme ADEME - Plan climat)	16 715	2 041	360	14 314	60,00	8 588	2012_11610
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	aménagement de la rue 9-B et récupération des eaux pluviales à Châteauneuf-d'Entraunes, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	3 625	0	0	3 625	80,00	2 900	2013_10349
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	réfection du mur du jardin d'enfants à Daluis au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	32 237	0	0	32 237	80,00	25 789	2013_10351
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	reprise de chaussée et récupération des eaux pluviales sur diverses voies, sécurisation du chemin du Carcarei, point-à-temps à Entraunes au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	28 556	0	0	28 556	80,00	22 845	2013_10354
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	réfection de diverses voies, de la plateforme de retournement des Anseignes, et petites réparations sur divers chemins à Guillaumes au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	52 482	0	0	52 482	80,00	41 986	2013_10355

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	reprise de chaussée, emplois partiels, pose de buse sur diverses voies, travaux d'aménagement de l'accès au cimetière à Péone, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	101 004	0	0	101 004	80,00	80 803	2013_10356
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	réfection des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'eau potable, et pavage de la rue principale à Saint Martin d'Entraunes (dotation cantonale d'aménagement 2013)	52 761	9180	0	43 581	80,00	34 865	2013_10358
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	récupération des eaux pluviales, réfection et reprise de chaussée sur diverses voies et placette à Sauze, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	12 158	0	0	12 158	80,00	9 727	2013_10359
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	travaux sur la place de la Roche de la Mère et route de Bantes à Villeneuve d'Entraunes, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	35 600	0	0	35 600	76,33	27 172	2013_10360
Guillaumes	CTE DE COMMUNES CIANS VAR	reconstruction de la conduite d'adduction de la source de la Fraccia	49 500	0	0	49 500	60,00	29 700	2013_14763
Guillaumes	SI DE VALBERG	rénovation des quatre courts de tennis du parc des sports de Valberg	115 000	0	0	40 000	Forfait	40 000	2013_07508
Guillaumes	SI DE VALBERG	création d'un court de tennis supplémentaire au parc des sports de Valberg	45 000	0	0	15 000	Forfait	15 000	2013_07510
Guillaumes	SI DE VALBERG	entretien de diverses voies, assainissement pluvial avenue Saint-Jean et aménagement des espaces piétons à la station de Valberg (dotation cantonale d'aménagement 2013)	167 242	0	0	167 242	80,00	133 794	2013_10361
Guillaumes	SI DE VALBERG	déneigement des voies syndicales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	180 725	0	0	180 725	70,00	126 508	2013_12462
Lantosque	COMMUNE D UTELLE	réfection des couvertures des bas-côtés et du clocher de l'église Saint-Véran	195 976	0	97 988	97 988	50,00	48 994	2012_10705
Lantosque	COMMUNE DE LANTOSQUE	travaux sylvicoles en forêt communale pour l'année 2012	11 373	1 167	4 082	6 124	40,00	2 450	2012_10228
Lantosque	COMMUNE DE LANTOSQUE	détection de bois mitraillés après l'exploitation de la parcelle n° 1B	18 000	0	0	18 000	Forfait	18 000	2013_10576
Lantosque	COMMUNE DE LANTOSQUE	travaux sylvicoles en forêt communale pour l'année 2013	11 230	0	4 492	6 738	40,00	2 695	2013_10604
Lantosque	COMMUNE DE LANTOSQUE	réfection de la façade de l'église de Pélasque	119 700	0	0	119 700	60,00	71 820	2013_15097
Lantosque	MAIRIE DE LANTOSQUE	rénovation de la chapelle Sainte Claire	48 620	0	15 000	48 620	30,00	14 586	2013_14915
Lantosque	MAIRIE DE LANTOSQUE	réfection de l'automatisme du clocher de l'église Saint Pons	89 000	0	0	89 000	30,00	26 700	2013_15100

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N° dossier
Lantosque	MDR EHPAD STE CROIX LANTOSQUE	acquisition de mobilier pour l'EHPAD Sainte-Croix à Lantosque	739 254	33 806	0	705 448	20,00	141 090	2012_01732
Lantosque	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux de rénovation de l'éclairage public à réaliser sur la commune d'Utelle (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11049
Lantosque	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Lantosque (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11065
Lantosque	METROPOLE NICE COTE D AZUR	construction d'un parking en bordure de la RM 373 à Lantosque au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	83 513	0	0	83 513	57,69	48 181	2013_15048
Lantosque	METROPOLE NICE COTE D AZUR	création d'un parking, d'un escalier d'accès à la salle des fêtes et reprise du parapet d'un pont piétonnier au quartier Saint Jean la Rivière à Utelle (1è part dotation cantonale d'aménagement 2013)	78 690	0	0	78 690	61,23	48 180	2013_15049
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE D OPIO	réfection du goudronnage des chemins de la Louisiane et du Taméyé suite aux intempéries de novembre 2011	88 281	0	41 662	88 281	32,81	28 963	2012_01999
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE D OPIO	réfection de voie et des cours des écoles, pose de ralentisseur, abords des carrefours, aménagement de point de regroupement et du chemin des Oliviers (dotation cantonale d'aménagement 2013)	145 990	0	8 657	137 333	31,97	43 903	2013_10697
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE BAR SUR LOUP	revêtement du chemin de l'Escure entre les Tourdres et les Vergers au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	104 290	0	0	104 290	42,10	43 903	2013_10692
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE CAUSSOLS	réfection du sol de l'église Saint-Lambert	23 814	0	5 399	19 917	40,00	7 967	2011_12493
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE CAUSSOLS	travaux de rénovation de l'église Saint-Lambert (électricité et sacristie)	32 952	11 760	13 015	8 177	40,00	3 271	2012_14867
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE CAUSSOLS	travaux divers sur les parkings et chemins communaux au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	52 300	0	0	52 300	70,00	36 616	2013_10693
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE CAUSSOLS	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	38 614	0	0	38 614	70,00	27 030	2013_11775
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE CHATEAUNEUF	élargissement du chemin du Plan de Clermont et réfection du revêtement d'une portion du chemin des Groules au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	81 419	0	0	81 419	62,87	51 191	2013_10694
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE COURMES	aménagement de la placette du Monument aux Morts et création de jardins communaux au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	41 716	0	0	41 716	54,90	22 902	2013_09760
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE COURMES	réfection des toitures de l'église	61 304	0	6 130	55 174	40,00	22 070	2013_10098

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE GOURDON	aménagement de voirie aux chemins du Naouq, de la Carraire, des Claps, de la station d'épuration, des bassins et à l'aire de la Ferrage, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	66 519	0	0	66 519	44,09	29 328	2013_09507
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS	réaménagement de la cantine de l'école primaire du Plan	801 934	6 432	198 847	100 000	Forfait	100 000	2011_10136
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS	création d'une cantine pour l'école maternelle Layet Boutonnier	819 107	0	81 895	100 000	Forfait	100 000	2011_16400
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE ROQUEFORT LES PINS	réfection du revêtement de divers chemins communaux, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	98 300	0	0	98 300	62,77	61 705	2013_10698
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE TOURRETTES SUR LOUP	études de structures et archéologiques préalables à des travaux de restauration de l'église Saint-Grégoire	45 980	0	5 499	54 992	70,00	38 495	2012_05090
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE TOURRETTES SUR LOUP	création de caniveaux et remise en état de la chaussée de la route des Quenières et du chemin des Vignons au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	160 094	0	0	160 094	41,08	65 766	2013_10700
Le Bar-sur-Loup	COMMUNE DE VALBONNE	réfection du chemin du Caladou au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	97 563	0	0	97 563	63,22	61 678	2013_10701
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE VALBONNE	extension du réseau d'assainissement et dévoiement du réseau d'eau potable au chemin du Ribas	87 581	5 500	0	82 081	10,00	8 208	2008_11098
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE VALBONNE	réfection du parvis du Pré des Arts	983 441	0	194 983	739 286	10,00	73 929	2010_15299
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE VALBONNE	réalisation d'une passerelle piétonne au pont de La Brague, route de Cannes	125 418	0	31 355	94 063	10,00	9 406	2010_15434
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE VALBONNE	réfection de l'amphithéâtre de l'école élémentaire les Campouns	547 261	0	56 510	490 751	15,00	73 613	2011_11346
Le Bar-sur-Loup	MAIRIE DE VALBONNE	étude pour la mise en place d'un plan FISAC à Valbonne - fonctionnement	30 000	0	0	30 000	25,00	7 500	2011_12950
Le Bar-sur-Loup	SIVOM DU BAR SUR LOUP	extension du réseau d'assainissement au quartier du Plan à Roquefort les Pins 1ère tranche	112 660	0	0	112 660	20,00	22 532	2012_15126
Le Bar-sur-Loup	SIVOM DU CANTON DE BAR SUR LOUP	renforcement du réseau d'eau potable et extension du réseau d'assainissement au chemin du Caladou à Valbonne	405 596	15 200	0	390 396	20,00	78 079	2010_26228
L'Escarène	COMMUNE DE BLAUSASC	création d'un jardin d'enfants	69 931	0	24 476	45 455	35,00	15 909	2010_20212

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
L'Escarène	COMMUNE DE BLAUSASC	création de murs aux quartiers Pont de Peille et Andrio, travaux de voirie parking Millo et route du Cimetière, et campagne de point-à-temps, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	161 555	0	0	161 555	66,61	107 607	2013_12331
L'Escarène	COMMUNE DE L ESCARENE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	10 350	0	0	10 350	70,00	7 245	2013_10401
L'Escarène	COMMUNE DE L ESCARENE	réfection de l'enrobé sur diverses voies, trottoirs, place et parking, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	130 000	0	0	130 000	69,28	90 063	2013_12335
L'Escarène	COMMUNE DE LUCERAM	mobilisation de bois par câble après l'exploitation des parcelles n° 48p, n° 49p, n° 59 et n° 60	28 470	0	0	28 470	Forfait	28 470	2009_29450
L'Escarène	COMMUNE DE LUCERAM	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	37 730	0	0	37 730	70,00	26 411	2013_14916
L'Escarène	COMMUNE DE PEILLE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	2 193	0	0	2 193	70,00	1 535	2013_11740
L'Escarène	COMMUNE DE PEILLON	création d'un commerce multi-services de proximité	316 100	0	155 278	160 820	30,00	48 246	2010_16050
L'Escarène	COMMUNE DE PEILLON	création de stationnements, travaux sur diverses voies, et remise en état du pont de Mazues, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	143 780	0	0	143 780	70,00	100 688	2013_12336
L'Escarène	COMMUNE DE TOUET DE L ESCARENE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	428	0	0	428	70,00	300	2013_12473
L'Escarène	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser au quartier Saint Thècle (coffret n°7) à Peillon - (Programme ADEME - Plan climat)	27 005	0	14 760	12 245	40,00	4 898	2012_17377
Levens	COMMUNE DE COLOMARS	construction d'une salle des fêtes	494 812	0	71 848	422 964	35,00	148 037	2011_12777
Levens	COMMUNE DE SAINT MARTIN DU VAR	acquisition du local commercial de la résidence Roméo et Juliette, en vue de la réalisation d'une coopérative agricole	180 000	0	0	180 000	30,00	54 000	2012_12543
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Duranus (Programme ADEME - Plan climat)	21 914	0	7 015	21 914	10,00	2 191	2012_11047
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux de rénovation de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Castagniers (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11051
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Saint-Blaise (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11062

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public à réaliser sur la commune de La Roquette sur Var (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11064
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	mise en place de glissières de sécurité sur divers chemins à Castagniers au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	42 470	0	0	42 470	50,15	21 298	2013_12312
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	aménagement de stationnements à l'école des Serraires et revêtement de la rue Sigaut à Colomars au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	63 074	0	0	33 678	53,39	33 678	2013_12313
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	mise en place de glissières de sécurité et construction d'un caniveau sur le chemin du Clos de Dué à la Roquette sur Var au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	16 345	0	0	16 345	68,11	11 133	2013_12315
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	revêtement de divers chemins, et confortement de mur de soutènement avenue du Général de Gaulle à Levens, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	126 648	20 146	0	106 502	42,16	44 903	2013_12316
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	revêtement chemin du Serre et du Nougairêt inférieur à Saint-Blaise au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	27 863	0	0	27 863	44,98	12 532	2013_12317
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	aménagement du carrefour route des Condamines/ route du Canaïret à Saint-Martin du Var au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	46 054	0	0	25 076	54,45	25 076	2013_12318
Levens	METROPOLE NICE COTE D AZUR	assainissement pluvial, revêtement, glissières de sécurité et confortement de talus routes de Tralatorre, d'Aspremont et du château de Revel à Tourrette-Levens (dotation cantonale d'aménagement 2013)	325 676	38 605	0	287 071	78,66	225 811	2013_12319
Levens	SDEG	travaux de mise en souterrain de la ligne basse tension et du réseau France Télécom de la route du Canaïret à Saint-Martin-du-Var (partie amont)	71 348	22 552	0	48 796	40,00	19 518	2012_07341
Levens	SDEG	travaux de mise en souterrain de la ligne basse tension et du réseau France Télécom de la route du Canaïret à Saint-Martin-du-Var	64 514	34 283	0	30 232	40,00	12 093	2012_07357
Levens	SIVOM VAL DE BANQUIERE	seconde tranche de travaux de rénovation de l'église sainte Rosalie à Tourrette Levens	518 999	0	29 703	489 296	55,00	269 113	2012_13389
Mandelieu- Cannes-Ouest	COMMUNE DE THEOULE SUR	aménagement de l'ancienne zone portuaire du centre ville	2 654 248	0	0	2 654 248	20,00	530 850	2008_16725
Mandelieu- Cannes-Ouest	COMMUNE DE THEOULE SUR MER	création de trottoirs sur la RD6098 (du PK 2.850 au PK 3.200, et du PK 3.350 au PK 3.650) au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	229 290	0	34 192	195 098	21,63	42 198	2013_12300
Mandelieu- Cannes-Ouest	SDEG	travaux de mise en souterrain des réseaux à réaliser au chemin du Rossignol à Théoule-sur-Mer	154 304	0	0	154 304	20,00	30 861	2011_12309

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Mandelieu-Cannes-Ouest	SDEG	travaux de mise en souterrain des réseaux à réaliser à l'avenue de la Mancha sur la commune de Mandelieu-la-Napoule	209 811	83 278	0	126 533	10,00	12 653	2012_03917
Mandelieu-Cannes-Ouest	SDEG	travaux de mise en souterrain des réseaux électriques au boulevard de la Ginesta à Mandelieu-la-Napoule	196 716	83 096	0	113 620	10,00	11 362	2012_17549
Menton-Ouest	COMMUNE DE SAINTE AGNES	construction d'une école communale (5 classes - 1 cantine) 1ère phase	1 528 550	10 191	505 000	1 013 359	50,00	506 680	2012_07475
Menton-Ouest	COMMUNE DE SAINTE AGNES	confortement, reprise d'enrobé et réfection de parapet sur la route de la Colline, et réfection du caniveau-grille du Figourne, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	70 276	0	0	70 276	64,90	45 611	2013_08006
Menton-Ouest	MAIRIE DE GORBIO	sécurisation et élargissement du virage du cimetière (exercice 2013) au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	130 495	0	0	130 495	34,95	45 611	2012_12097
Mougins	COMMUNE DE LA ROQUETTE SUR SIAGNE	restructuration du parking de l'école du village et de ses abords au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	314 388	0	127 000	187 388	22,41	42 000	2013_07664
Mougins	COMMUNE DE MOUANS SARTOUX	reprise d'ouvrage d'eaux pluviales route de Tiragon , réfection et aménagement de diverses voies communales au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	77 645	0	0	77 645	53,67	41 670	2013_07663
Mougins	COMMUNUE DE MOUGINS	restauration de la chapelle Notre Dame de Vie et de son Prieuré	900 241	0	0	900 241	33,32	300 000	2011_06014
Nice 13e Canton	COMMUNE DE FALICON	réfection du local communal abritant le clos de boules	20 000	0	10 000	10 000	30,00	3 000	2011_18771
Nice 13e Canton	COMMUNE DE FALICON	acquisition d'équipements pour les manifestations et festivités	4 800	0	0	4 800	30,00	1 440	2013_02547
Nice 13e Canton	COMMUNE DE SAINT ANDRE DE LA ROCHE	réaménagement de la salle du Broch Anghilante	99 812	0	13 478	86 334	10,00	8 633	2008_36471
Nice 13e Canton	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux de rénovation de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Falicon (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11066
Nice 13e Canton	METROPOLE NICE COTE D AZUR	restructuration du boulevard du 8 mai 1945 à Saint André de la Roche (dotation cantonale 2013)	98 056	0	0	98 056	70,03	68 671	2013_14984
Nice 13e Canton	METROPOLE NICE COTE D AZUR	pose de glissières de sécurité et de ralentisseurs sur les chemins du Faliconnet et de l'Esquié à Falicon (dotation cantonale 2013)	28 690	0	0	28 690	52,28	15 000	2013_14985
Nice 13e Canton	SIVOM DE L ABADIE	travaux divers d'aménagement de l'école maternelle Jean de la Fontaine à Saint André de la Roche	29 255	6 376	0	22 879	25,00	5 720	2011_16112
Nice 13e Canton	SIVOM DU VAL DE BANQUIERE	mise en valeur du moulin à Saint-André-de-la-Roche	22 081	1 254	8 331	12 496	20,00	2 499	2011_12622

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N° dossier
Puget-Théniers	COMMUNE D ASCROS	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	10 458	0	0	10 458	70,00	7 321	2013_12466
Puget-Théniers	COMMUNE DE LA PENNE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	24 570	0	0	24 570	70,00	17 199	2013_09935
Puget-Théniers	COMMUNE DE PUGET ROSTANG	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	4 240	0	0	4 240	70,00	2 968	2013_10078
Puget-Théniers	COMMUNE DE PUGET THENIERS	création d'un nouveau stade de football (terrain de football)	846 251	0	153 392	100 000	Forfait	100 000	2010_16705
Puget-Théniers	COMMUNE DE PUGET THENIERS	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	40 479	0	0	40 479	70,00	28 335	2013_12765
Puget-Théniers	COMMUNE DE RIGAUD	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	22 991	0	0	22 991	70,00	16 094	2013_14760
Puget-Théniers	COMMUNE DE SAINT ANTONIN	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	3 087	0	0	3 087	70,00	2 161	2013_11735
Puget-Théniers	COMMUNE DE SAINT LEGER	travaux de maçonnerie et réfections diverses consécutives aux intempéries de novembre 2011 au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	22 060	0	7 634	14 426	69,32	10 000	2013_11762
Puget-Théniers	CTE DE COMM DES VALLEES D	construction d'une station d'épuration de 100 équivalent-habitants à la Croix sur Roudoule	354 296	0	59 044	295 252	76,00	224 393	2011_06026
Puget-Théniers	CTE DE COMM DES VALLEES D	construction d'une station d'épuration de 100 équivalent-habitants à la Croix sur Roudoule -A.E-	102 000	0	0	102 000	30,00	30 600	2011_10852
Puget-Théniers	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	travaux sur le chemin de Fuont de la vie et au quartier des Crottes à Ascros, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	102 298	0	0	102 298	80,00	81 838	2013_11760
Puget-Théniers	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	reprofilage et goudronnage de la route de Besseuges à La Penne, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	133 750	0	0	90 000	80,00	72 000	2013_11761
Puget-Théniers	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	travaux sur diverses voies, aux pont et chemin de la Roudoule, jardin d'enfant St Roch et réseau d'assainissement au quartier Fuon Gaillarde à Puget-Théniers (dotation cantonale d'aménagement 2013)	247 070	0	0	247 070	80,00	197 656	2013_11763
Puget-Théniers	SDEG	Travaux d'extension et d'amélioration du réseau d'éclairage public à réaliser à La Penne (Coffret n°1 projet Eco-énergie) - Programme ADEME / Plan climat	16 722	0	8 600	8 122	10,00	812	2012_16564
Puget-Théniers	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser au village d'Ascros (coffret n°1 - Projet Eco-énergie) - Programme ADEME - Plan climat	24 508	0	10 080	14 428	25,83	3 727	2012_17381
Puget-Théniers	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser à RIGAUD (projet d'économie d'Énergie) - Programme ADEME / Plan climat	12 056	0	1 080	10 976	10,00	1 098	2012_18000

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Puget-Théniers	SDEG	travaux de rénovation de l'éclairage public à réaliser sur la commune de Puget Théniers (plan climat)	20 471	0	9 360	11 111	10,00	1 111	2013_10565
Roquebillière	COMMUNE DE LA BOLLENE VESUBIE	travaux de mise en conformité et de première urgence de la piscine municipale et de ses locaux annexes pour la saison 2013	92 501	0	0	92 501	30,00	27 750	2013_10324
Roquebillière	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public sur la commune de Belvédère (Programme ADEME -Plan climat)	48 256	1 776	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11934
Roquebillière	METROPOLE NICE COTE D AZUR	études géotechniques dans le cadre de la protection contre les chutes de rochers du hameau Clodeleva à Belvédère	45 700	0	0	45 700	10,00	4 570	2013_05934
Roquebillière	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réparations diverses rue du Clap, place de l'église, routes de Malagratta et du Véséou et montée Tartamella à la Bollène Vésubie au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	83 482	21 608	0	61 874	51,72	32 000	2013_15030
Roquebillière	METROPOLE NICE COTE D AZUR	pose d'un nouveau revêtement route du Counigou et point à temps sur divers chemins de la commune de Roquebillière au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	110 878	0	0	110 878	59,38	65 834	2013_15032
Roquebillière	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réfection d'un escalier place Cour, goudronnage et installation d'un ralentisseur sur la RM 71 et réparations dans diverses rues du village de Belvédère (dotation cantonale d'aménagement 2013)	61 662	20 945	0	40 717	80,00	32 574	2013_15079
Roquestéron	COMMUNE DE BONSON	travaux de voirie, modification du parcellaire cadastral et levée topographique de la route des Serres, soutènements, pose de garde-corps, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	112 875	0	0	112 875	39,87	45 000	2013_10695
Roquestéron	COMMUNE DE CUEBRIS	pose de 3 ralentisseurs, garde-corps, mains courantes et miroirs de sécurité, et réfection de regards, grilles et caniveaux, dans diverses voies de la commune (dotation cantonale d'aménagement 2013)	45 400	0	0	45 400	70,00	31 780	2013_11135
Roquestéron	COMMUNE DE GILLETTE	travaux sur diverses voiries, au mur d'enceinte et à la chapelle du vieux cimetière, au groupe scolaire des Espauvettes (parking, sanitaires), au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	123 324	0	0	123 324	70,00	86 327	2013_11138
Roquestéron	COMMUNE DE GILLETTE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	13 897	0	0	13 897	70,00	9 728	2013_12503
Roquestéron	COMMUNE DE PIERREFEU	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	4 642	0	0	4 642	70,00	3 249	2013_10340
Roquestéron	COMMUNE DE REVEST LES ROCHES	aménagement d'un jardin d'enfants, création d'un local à conteneurs au quartier du Junchier, et travaux sur divers chemins au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	65 714	0	0	65 714	70,00	46 000	2013_11140

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N° dossier
Roquestéron	COMMUNE DE REVEST LES ROCHES	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	1 791	0	0	1 791	70,00	1 254	2013_12701
Roquestéron	COMMUNE DE ROQUESTERON	réfection de deux appartements et d'un bâtiment communal, sécurisation de diverses voies et parking, réfection d'escaliers (1è tr) au quartier du Champon (dotation cantonale d'aménagement 2013)	65 898	0	8 499,00	57 399	69,69	40 000	2013_11143
Roquestéron	COMMUNE DE SIGALE	mise en sécurité du jardin d'enfant (soutènement, dalle, grillage) et aménagement de la route du Colombier (enrobé, barrières de sécurité) au titre de dotation cantonale d'aménagement 2013	38 099	0	0	38 099	80,00	30 479	2013_11144
Roquestéron	COMMUNE DE SIGALE	acquisition des parcelles cadastrées section C n° 344 et 386 appartenant à Mme POINSIGNON en vue de l'extension du parking du Carteyron au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	55 550	0	0	55 550	35,14	19 521	2013_14923
Roquestéron	COMMUNE DE TOUDON	aménagement du réseau d'eau potable et travaux d'entretien sur divers chemins, routes et parking de la commune au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	51 429	0	0	51 429	70,00	36 000	2013_11145
Roquestéron	COMMUNE DE TOUDON	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	9 082	0	0	9 082	70,00	6 357	2013_12753
Roquestéron	COMMUNE DE TOURETTE DU CHATEAU	élargissement de la route d'accès à la nouvelle station d'épuration, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	70 000	0	0	70 000	70,00	49 000	2013_11146
Saint-Auban	COMMUNE D AIGLUN	démolition de la maison du four et réfection d'une portion de la rue du Mont Saint Martin au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	80 949	0	0	80 949	77,83	63 000	2013_11787
Saint-Auban	COMMUNE D AIGLUN	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	2 087	0	0	2 087	70,00	1 461	2013_14193
Saint-Auban	COMMUNE D AMIRAT	reprise du mur de soutènement sur la RD83 au gîte de l'Estelle, réhabilitation de divers tronçons de réseaux du village et au hameau des Agôts (1ère partie de la dotation cantonale d'aménagement 2013)	180 725	0	0	27 583	80,00	22 066	2013_11788
Saint-Auban	COMMUNE D AMIRAT	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	4 055	0	0	4 055	70,00	2 839	2013_12496
Saint-Auban	COMMUNE D AMIRAT	installation d'une station d'épuration de 50 équivalent - habitants et d'un collecteur de transfert des eaux usées quartier de l'Ubac, au titre du solde de la dotation cantonale d'aménagement 2013	149 300	0	86 594	62 706	12,65	7 934	2013_15224

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subventionnable	Taux	Subvention	N° dossier
Saint-Auban	COMMUNE D ANDON	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	40 101	0	0	40 101	70,00	28 071	2013_11015
Saint-Auban	COMMUNE D ANDON	confortement de talus sur le chemin des Teilles au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	125 000	0	0	125 000	80,00	100 000	2013_11789
Saint-Auban	COMMUNE DE BRIANCONNET	remise en état de la chaussée des routes des Esapgnols, de l'Houmée et de la Loubre-Bartouille au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	114 658	0	0	114 658	69,77	80 000	2013_11790
Saint-Auban	COMMUNE DE CAILLE	acquisition de deux immeubles accolés au coeur du village en vue de la création de commerces de proximité au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	54 000	0	27 000	27 000	54,03	14 588	2013_15962
Saint-Auban	COMMUNE DE LE MAS	restauration des supports et ancrages des cloches de l'église Saint-Arnoux au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	5 600	0	0	5 600	38,91	2 179	2011_09387
Saint-Auban	COMMUNE DE LE MAS	création d'une halle aux Sausses au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	56 026	0	5 602	50 424	77,78	39 219	2011_09400
Saint-Auban	COMMUNE DE LE MAS	démolition de la ruine Ruf et aménagement d'une place publique au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	54 072	0	20 000	34 072	68,26	23 258	2011_09420
Saint-Auban	COMMUNE DE LE MAS	restauration des supports et ancrage des cloches de l'église Saint-Sauveur au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	9 140	4 152	0	4 988	43,10	2 150	2011_14227
Saint-Auban	COMMUNE DE LE MAS	création d'un espace cinéraire au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	3 992	0	0	3 992	80,00	3 194	2011_18003
Saint-Auban	COMMUNE DE LE MAS	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	2 775	0	0	2 775	70,00	1 943	2013_11753
Saint-Auban	COMMUNE DE SAINT AUBAN	élargissement de voie au hameau des Défends, point-à-temps et enrobés sur divers chemins, pose de garde-corps, reprise du parking de la Clue (dotation cantonale d'aménagement 2013)	70 000	0	0	70 000	80,00	56 000	2013_11794
Saint-Auban	COMMUNE DE SAINT AUBAN	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	13 804	0	0	13 804	70,00	9 663	2013_12940
Saint-Auban	COMMUNE DE SERANON	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	10 134	0	0	10 134	70,00	7 094	2013_10549
Saint-Auban	COMMUNE DE SERANON	remise en état des chemins de Curnier et des Baux, et de divers chemins communaux au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	42 000	0	0	42 000	71,43	30 000	2013_11796
Saint-Auban	COMMUNE DE VALDEROURE	réfection de revêtement, reprise complète d'escaliers, campagne de point-à-temps sur divers chemins de la commune au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	87 500	0	0	87 500	80,00	70 000	2013_11797

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Saint-Auban	CTE DE COMMUNES DES MONTS D AZUR	construction d'une station d'épuration de 750 équivalent-habitants à Andon	697 382	0	146 883	550 499	50,00	275 249	2011_16165
Saint-Auban	CTE DE COMMUNES DES MONTS D AZUR	construction d'une station d'épuration de 750 équivalent-habitants à Andon -A.E-	489 611	0	0	489 611	30,00	146 883	2012_11184
Saint-Auban	SI DE L ESTERON ET DU VAR INFERIEURS	remplacement d'un tronçon de réseau d'eau potable de 4 kms à Aiglun suite à une pollution aux hydrocarbures aromatiques polycycliques	624 413	26 400	179 404	418 609	50,00	209 304	2013_05418
Saint-Auban	TE DE COMMUNES DES MONTS D AZUR	réfection des réseaux d'eaux usées et pluvial, et du dallage de la rue des Vignes, au centre du village de Collongues (tranche conditionnelle) au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	94 400	3 000	0	91 400	80,00	73 120	2013_11792
Saint-Etienne-de-Tinée	COMMUNE D ISOLA	acquisition de matériel de sonorisation pour la salle du village	5 087	0	0	5 087	30,00	1 526	2011_19554
Saint-Etienne-de-Tinée	COMMUNE D ISOLA	construction d'une cabane pastorale sur le pâturage de Merlier, au titre du FEADER	68 640	0	38 610	68 640	18,75	12 870	2013_10552
Saint-Etienne-de-Tinée	COMMUNE DE SAINT DALMAS LE SELVAGE	réfection de la toiture de la mairie	75 206	0	0	75 206	70,00	52 644	2013_10606
Saint-Etienne-de-Tinée	COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE	acquisition du garage des pistes, cadastré section K n° 491 en vue de l'utilisation pour le domaine skiable de la station d'Auron	250 000	0	0	250 000	30,00	75 000	2011_07647
Saint-Etienne-de-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réhabilitation du refuge de Bousieyas à Saint-Dalmas le Selvage	276 000	0	178 000	98 000	43,67	42 800	2011_18303
Saint-Etienne-de-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réfection de l'escalier d'accès à Aquavallée, point-à-temps, revêtement des voies du Hameau, du front de neige et de l'accès rue du cimetière à Isola (dotation cantonale d'aménagement 2013)	66 965	0	0	66 965	70,00	46 875	2013_14591
Saint-Etienne-de-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réfection ou création de pavage dans les rues du village de Saint Dalmas le Selvage au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	35 230	0	0	35 230	70,00	24 661	2013_14592
Saint-Etienne-de-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réfection du pavage place de l'Eglise et rues du village, et de la chaussée des rue Gayolle et boulevard du Riou, à Saint-Etienne-de-Tinée, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	81 415	0	0	81 415	70,00	56 991	2013_14593
Saint-Martin-Vésubie	COMMUNE DE VENANSON	acquisition de la licence IVème catégorie de l'hôtel Bella Vista au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	20 000	0	0	20 000	80,00	16 000	2013_05798
Saint-Martin-Vésubie	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public sur la commune de Venanson (Programme ADEME - Plan climat)	46 480	0	24 972	46 480	10,00	4 648	2012_11936

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Saint-Martin-Vésubie	METROPOLE NICE COTE D AZUR	travaux d'amélioration de l'éclairage public sur la commune de Saint-Martin-Vésubie (Programme ADEME - Plan	62 283	0	29 713	62 283	10,00	6 228	2012_11937
Saint-Martin-Vésubie	METROPOLE NICE COTE D AZUR	assainissement du hameau de la Madone de Fenestre à Saint Martin Vésubie	218 550	0	65 565	152 985	12,33	18 863	2013_06640
Saint-Martin-Vésubie	METROPOLE NICE COTE D AZUR	assainissement du hameau de la Madone de Fenestre à Saint Martin Vésubie, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	218 550	0	65 565	152 985	47,67	72 928	2013_16123
Saint-Martin-Vésubie	SDEG	travaux de mise en souterrain des réseaux électriques, place Saint-Jean et rue centrale à Venanson	46 668	0	0	46 668	60,00	28 001	2013_10559
Saint-Sauveur-sur-Tinée	COMMUNE DE MARIE	mobilisation de bois par câble après l'exploitation des parcelles n° 1 & 2	9 000	0	0	9 000	Forfait	9 000	2013_14926
Saint-Sauveur-sur-Tinée	COMMUNE DE RIMPLAS	déplacement du monument aux morts de Rimplas	23 500	0	0	23 500	40,00	9 400	2012_13144
Saint-Sauveur-sur-Tinée	COMMUNE DE VALDEBLORE	restauration de la Vierge aux 7 douleurs située dans la chapelle La Bolline Valdeblore	22 923	0	9 169	13 754	50,00	6 877	2010_18598
Saint-Sauveur-sur-Tinée	COMMUNE DE VALDEBLORE	acquisition des parcelles COSSA/FERRARI en vue de la création de vergers du patrimoine	16 000	0	6 400	9 600	30,00	2 880	2013_15758
Saint-Sauveur-sur-Tinée	COMMUNE DE VALDEBLORE	création d'une salle pour les jeunes à Saint-Dalmas Valdeblore	83 700	0	0	83 700	50,00	41 850	2013_15760
Saint-Sauveur-sur-Tinée	COMMUNE DE VALDEBLORE	réfection de la toiture du four communal à Saint Dalmas Valdeblore	27 205	0	0	27 205	30,00	8 162	2013_15761
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	mise en place d'un dispositif de traitement de l'arsenic présent dans l'eau de la commune de Saint-Sauveur sur Tinée	259 300	0	50 988	208 312	10,00	20 831	2011_07530
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	extension d'une aire de stationnement quartier le Puy et réfection du revêtement route de Liouras à Clans au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	74 997	0	0	74 997	80,00	59 998	2013_10444
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	construction et réparation de murs de protection , et mise en sécurité du chemin d'accès au hameau du Pous à Ilonse au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	54 988	0	0	54 988	80,00	43 990	2013_10445
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réparation de murs de soutènement route de la Grave, construction de parapet et dalle de support de containers à Marie au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	29 976	0	0	29 976	80,00	23 980	2013_10446
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	aménagement d'une aire de stationnement à l'entrée du village de Rimplas au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	25 440	0	0	25 440	62,89	16 000	2013_10447
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	aménagement et extension de l' aire de stationnement à l'entrée de la station de Buisses à Roubion au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	80 009	0	0	64 000	79,99	64 000	2013_10448

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réfection du revêtement de la route de l'Issalette à Roure au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	25 082	0	0	20 000	79,74	20 000	2013_10449
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	confortement de murs de soutènement route de Salvaire et réfection du revêtement de diverses voies à Saint-Sauveur sur Tinée au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	45 111	0	0	36 000	79,80	36 000	2013_10450
Saint-Sauveur-sur-Tinée	METROPOLE NICE COTE D AZUR	réfection d'un mur de soutènement à la Bolline, du revêtement chemins de la Cianario, de la Tateirette et route du Pioulet, et point-à-temps à Valdeblore (dotation cantonale d'aménagement 2013)	114 285	0	0	114 285	79,80	91 200	2013_10451
Saint-Sauveur-sur-Tinée	SIVOM DE LA TINEE	requalification du pôle d'accueil été/hiver de la station de Roubion les Buissets avec point de restauration	319 135	0	132 000	187 135	60,00	112 281	2010_15493
Saint-Sauveur-sur-Tinée	SIVOM DE LA TINEE	transformation de la grange d'Anna en trois gîtes communaux avec un atelier municipal et un local d'ordures ménagères à Rimplas	455 043	0	91 009	315 772	60,00	189 463	2010_20704
Saint-Sauveur-sur-Tinée	SIVOM DE LA TINEE	construction d'un bâtiment communal comprenant une salle polyvalente à Saint-Sauveur-sur-Tinée	457 371	0	0	457 371	60,00	274 423	2011_11689
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE D ESCRAGNOLLES	réfection des chemins du Clos Mouron et du Cabanon, et d'une partie du chemin du Château, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	63 500	0	0	63 500	69,38	44 056	2013_10605
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE D ESCRAGNOLLES	achat sel de déneigement pour la saison hivernale 2012-2013	4 934	0	0	4 934	70,00	3 454	2013_10887
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE CABRIS	réfection de divers chemins, du parking de l'église et campagne de point-à-temps au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	74 877	0	0	74 877	58,84	44 056	2013_12152
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE PEYMEINADE	réparation des dégâts sur les chemins du Gressier, des Jacourets, de la Petite Fontaine, de la Bléjarde, et sur diverses voies, suite aux intempéries des 5 et 6 novembre 2011	106 893	8 117	32 068	98 776	50,00	49 388	2012_02488
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE PEYMEINADE	réfection de la chaussée des chemins du Gressier et du lotissement du Suye, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	171 133	0	86 566	84 567	52,10	44 056	2013_09761
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	revêtement en enrobé du chemin du Puits d'Eima au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	180 725	0	0	71 026	62,03	44 056	2013_12031
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	acquisition d'un terrain cadastré section AT n° 70 en vue de la création d'un pôle multimodal avec places de parking	743 000	0	74 300	668 700	30,00	200 610	2011_17759

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	travaux d'aménagement de bureaux pour le PNR dans le bâtiment Goby	175 585	0	123 130	52 455	30,00	15 737	2012_10762
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	travaux de voirie et de mise en sécurité sur l'avenue de Provence, de la Chapelle Saint-Pons à la RD4, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	200 000	0	57 004	142 996	30,81	44 056	2013_04450
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE SPERACEDES	reprofilage de diverses voies, élargissement de chaussées, et agrandissement du cimetière (allées et réseau pluvial) au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	72 214	0	3 518	68 696	64,13	44 056	2013_12020
Saint-Vallier-de-Thieu	COMMUNE DE SPERACEDES	acquisition de mobiliers urbains, de stands et toiture démontables pour les manifestations de village	9 888	0	0	9 888	20,00	1 978	2013_12511
Sospel	COMMUNE DE SOSPEL	restauration des bas-côtés et des décors intérieurs de l'église paroissiale Saint-Michel	449 318	0	303 321,00	202 193	50,00	101 097	2011_12313
Sospel	COMMUNE DE SOSPEL	réfection des réseaux humides dans le cadre de la requalification urbaine du boulevard Malpertus et de la place Saint-Pierre	154 942	14 071	0	140 871	30,00	42 261	2011_16074
Sospel	MAIRIE DE CASTILLON	réfection de la chaussée au chemin de Rémengons et au Col de Castillon (routes de la Garde et du Cimetière, rues de Solférino et de Sébastopol) au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	43 358	0	0	43 358	57,31	24 850	2013_15494
Sospel	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser au chemin de Saint Antonin Le Clos des Olivers à Castillon	82 779	0	0	82 779	60,00	49 667	2011_12225
Sospel	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser boulevard de la Madeleine et place Saint-Pierre à SOSPEL	66 105	0	0	66 105	50,00	33 052	2013_10631
Sospel	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser, parking Maulandi (P1) à Sospel	14 053	0	0	14 053	50,00	7 027	2013_13370
Sospel	SDEG	travaux d'éclairage public à réaliser au parking Abbaye (P3) à Sospel	16 792	0	0	16 792	50,00	8 396	2013_13394
Tende	COMMUNE DE LA BRIGUE	réfection complète de la rue Aimable Gastaud avec déviation du canal d'arrosage, reprise de l'enrobé rue Canavesio au droit des travaux sur le réseau pluvial (dotation cantonale d'aménagement 2013)	131 143	0	20 933	110 210	41,60	45 842	2013_04655
Tende	COMMUNE DE LA BRIGUE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	10 848	0	0	10 848	70,00	7 594	2013_14649
Tende	COMMUNE DE TENDE	mise aux normes du cinéma le Bégo	73 806	0	36 903	73 806	30,00	22 142	2012_15932
Tende	COMMUNE DE TENDE	réfection de la calade Rue Cotta et reprise de l'enrobé sur diverses voies communales au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	69 800	0	0	69 800	65,70	45 842	2013_08390

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Tende	COMMUNE DE TENDE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	13 760	0	0	13 760	70,00	9 632	2013_10247
Vence	COMMUNE DE SAINT JEANNET	création d'un système de vidéo-protection par installation de 27 caméras avec déport des images vers la gendarmerie de Vence, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	427 357	1 459	193 913	231 985	11,26	26 126	2013_12513
Vence	MAIRIE DE VENCE	travaux de protection contre l'érosion de la Lubiane	65 330	0	25 000	65 330	10,00	6 533	2010_23066
Vence	MAIRIE DE VENCE	mission d'actualisation de l'étude d'impact dans le cadre des travaux de sécurisation des falaises des Baous	65 000	0	26 000	65 000	10,00	6 500	2013_15109
Villars-sur-Var	COMMUNE DE BAIROLS	construction d'un gîte rural rue César Roux	269 974	0	148 937	76 700	40,00	30 680	2011_12558
Villars-sur-Var	COMMUNE DE LA TOUR SUR TINEE	extension de l'école de Roussillon (création d'une classe)	200 928	0	62 850	138 078	40,00	55 231	2012_12578
Villars-sur-Var	COMMUNE DE MALAUSSENE	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	3 901	0	0	3 901	70,00	2 731	2013_09922
Villars-sur-Var	COMMUNE DE TOUET SUR VAR	acquisition de trois parcelles sises avenue du Général de Gaulle, pour l'aménagement de parkings et la création de logements (3°part et solde de la dotation cantonale d'aménagement 2013)	176 500	0	38 250	138 250	28,18	38 957	2013_10199
Villars-sur-Var	COMMUNE DE TOUET SUR VAR	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	3 527	0	0	3 527	70,00	2 469	2013_10352
Villars-sur-Var	COMMUNE DE TOURNEFORT	déplacement du transformateur électrique du hameau de la Courbaisse, au titre de la première partie de la dotation cantonale d'aménagement 2013	28 207	0	0	28 207	70,00	19 745	2013_11232
Villars-sur-Var	COMMUNE DE TOURNEFORT	extension du réseau électrique au quartier des Tines au titre du solde de la dotation cantonale d'aménagement 2013	515 998	50 883	70 799	100 801	70,00	70 561	2013_14425
Villars-sur-Var	COMMUNE DE VILLARS SUR VAR	déneigement des voies communales effectué au cours de l'hiver 2012-2013	2 286	0	0	2 286	70,00	1 600	2013_15134
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D	construction d'un commerce multiservices de proximité à Pierlas	622 076	0	227 844	394 232	68,44	269 816	2009_18762
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D	travaux de rénovation de la gendarmerie de Villars-sur-Var	167 271	0	50 181	117 090	50,00	58 545	2009_19999
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	création d'un parking au quartier des Combes et construction d'un soutènement rue de l'ancienne gendarmerie à Villars / Var (1ère tranche de la dotation cantonale d'aménagement 2013)	127 186	0	0	106 783	80,00	85 426	2012_11569
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D	acquisition d'un équipement pour le commerce multiservices de proximité à Pierlas	40 000	0	16 000	40 000	40,00	16 000	2012_12034
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D	acquisition d'équipements pour le commerce multiservices de proximité de Lieuche	42 150	0	16 860	42 150	40,00	16 860	2012_16077

LISTE DES OPERATIONS
AIDES AUX COLLECTIVITES N°3

Canton	Demandeur	Objet de la demande	Coût Projet	Inéligibles	Externes	Mt Subven- tionable	Taux	Subvention	N° dossier
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D	construction d'un commerce multiservices de proximité à Lieuche	565 375	0	226 150	339 225	60,00	203 535	2012_16726
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D	rénovation de la chapelle Saint-Sébastien	15 160	0	0	15 160	40,00	6 064	2013_05321
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	pose d'une pergola, remplacement des fenêtres de 2 appartements communaux, pose de panneaux signalétiques, réfection d'un mur de soutènement place Declomesnil (1è part dotation cantonale 2013)	17 522	0	0	17 522	80,00	14 018	2013_09615
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	création d'un ralentisseur avenue Bischoffsheim au titre de la deuxième tranche (2° / 2) de la dotation cantonale d'aménagement 2013	6 100	0	0	6 100	80,00	4 880	2013_09806
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	embellissement du village, mise en sécurité des piétons, amélioration thermique du gîte Saint-Jean à Touët-sur-Var (2è part dotation cantonale 2013)	46 662	0	0	46 662	80,00	37 330	2013_10927
Villars-sur-Var	CTE DE COMM DES VALLEES D AZUR	renforcement des murs de soutènement de la place du village et du parvis de la future mairie à Thiéry, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	115 500	0	0	115 500	78,19	90 306	2013_12208
Villefranche-sur- Mer	COMMUNE DE BEAULIEU SUR MER	réhabilitation et mise en valeur du bâtiment communal La Rotonde	2 414 553	0	0	2 414 553	10,00	241 455	2008_28321
Villefranche-sur- Mer	COMMUNE DE CAP D AIL	acquisition de gros matériel pour la cuisine du centre de loisirs sans hébergement	18 840	0	7 536	18 840	10,00	1 884	2013_09974
Villefranche-sur- Mer	SIVOM DE VILLEFRANCHE SUR MER	aménagements de chaussée des chemins aménagements de chaussée des chemins de Fontvieille et Saint-Roch à la Turbie, au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2013	96 690	0	19 797	76 893	54,4	41 826	2013_12214
CONTRAT DE PLAN DEPARTEMENTAL / FONDS TRANSPORT									
Canton non précisé (Cannes)	COMMUNE DE CANNES	projet de rénovation urbaine et sociale coeur de quartier Ranguin : requalification et amélioration du Bd Victor Hugo et de la rue Alfred de Vigny au titre du CPD 2004/2010	1 018 252	0	0	1 018 252	39,55	402 719	2010_20642
Canton non précisé (Nice)	METROPOLE NICE COTE D AZUR	extension de la ligne 1 du tramway de Nice (prolongement vers Pasteur)	15 214 586	1 110 000	3 700 000	14 104 583	14,31	2 018 365	2012_18722

Annexe 2 - Liste des opérations reprises en maîtrise d'ouvrage par la commune de Le Mas

Canton	Demandeur	Objet	N°dossier	Date décision	Statut en cours	Coût Projet HT	Dep Subv.	Taux	Montant Voté	Paiements réalisés	Reste à verser	Montant transféré
Saint-Auban	Communauté de communes des Monts d'Azur (CCMA)	mise en conformité des captages et installation de dispositifs visant à réduire les pertes d'eau sur le réseau de la commune du Mas	2011_02796	22/09/2011	VOT	38 005 €	24 290 €	68,70%	16 689 €	4 225 €	12 464 €	12 464 €
Saint-Auban	CCMA	mise en conformité des captages et installation de dispositifs visant à réduire les pertes d'eau sur le réseau de la commune du Mas - AE -	2011_10818	22/09/2011	VOT	27 430 €	27 430 €	50%	13 715 €	3 429 €	10 286 €	10 286 €
Saint-Auban	CCMA	restructuration et extension du réseau d'eau potable de la commune du Mas	2011_02799	09/06/2011	VOT	89 430 €	89 430 €	68,16%	60 962 €	32 790 €	28 172 €	28 172 €
Saint-Auban	CCMA	création du réseau d'adduction d'eau potable du quartier de la Faye, commune du Mas	2008_28060	20/09/2012	VOT	379 371 €	249 051 €	60%	149 431 €	0 €	149 431 €	149 431 €
Saint-Auban	CCMA	création du réseau d'adduction d'eau potable du quartier de la Faye, commune du Mas - AE -	2011_10823	20/09/2012	VOT	434 402 €	434 402 €	30%	130 320 €	0 €	130 320 €	130 320 €
Saint-Auban	CCMA	création d'un réseau de distribution d'eau potable au quartier de la Faye, commune du Mas	2011_09200	20/09/2012	VOT	387 310 €	297 878 €	60%	178 727 €	0 €	178 727 €	178 727 €
Saint-Auban	CCMA	création d'un réseau de distribution d'eau potable au quartier de la Faye, commune du Mas - AE-	2011_11086	20/09/2012	VOT	227 162 €	227 162 €	20%	45 437 €	0 €	45 432 €	45 432 €

STATUTS

Association de la Conférence des Alpes Franco-Italiennes C.A.F.I.

Article 1

Dénomination et nature juridique

1.1. Aux termes de l'Accord sur la coopération transfrontalière entre les collectivités territoriales conclu à Rome le 26 novembre 1993 entre le Gouvernement de la République italienne et le Gouvernement de la République française ; à l'initiative des collectivités signataires le 15 juin 1998 à Chambéry de la Déclaration commune et de la Charte de coopération pour l'ensemble de la frontière franco-italienne ; eu égard au fait que les collectivités territoriales (les Départements des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, les Provinces d'Imperia, de Cuneo et de Torino et la Région Autonome Vallée d'Aoste) ont institué un lieu d'échange et de concertation sous la forme d'une Conférence Transfrontalière Franco-Italienne, afin de donner un caractère opérationnel à la coopération transfrontalière et de créer des structures de coopération sur la frontière Franco-Italienne, formées par une instance d'expression des collectivités territoriales ; il est fondé entre la Province d'Imperia, la Province de Cuneo, la Province de Torino, la Région Autonome Vallée d'Aoste, le Département des Alpes-Maritimes, le Département des Alpes-de-Haute-Provence, le Département des Hautes-Alpes, le Département de l'Isère, le Département de la Savoie et le Département de la Haute-Savoie une Association transfrontalière dénommée :

« C.A.F.I. Association de la Conférence des Alpes Franco-Italiennes »
(abréviation « C.A.F. I. »).

1.2. L'Association est constituée dans le cadre et dans les limites de l'Accord conclu à Rome le 16 novembre 1993 entre le Gouvernement de la République italienne et le Gouvernement de la République française sur la coopération transfrontalière entre les collectivités (ci-après dénommé l'« Accord »), ainsi que de la Déclaration commune et de la Charte de coopération sur l'ensemble de la frontière franco-italienne signées par les collectivités territoriales à Chambéry le 15 juin 1998 (ci-après dénommées « Déclaration et Charte de Chambéry »).

1.3. L'Association est régie par les dispositions des présents statuts et par la loi italienne, art. 25 et 57 L. 218 du 31 mai 1995, en référence notamment au Règlement CE n° 593/2008 publié au J.O.C.E. L 176 du 4 juillet 2008, qui remplace la Convention de Rome du 19 juin 1980 (dite « Roma I »), publiée au J.O.C.E. n° 1.266 le 9 octobre 1980 et ratifiée par la République italienne par la Loi n° 75 du 18 décembre 1984.

1.4. L'Association, conformément aux art. 4 à 8 de l'Accord, se conforme aux principes et agit dans les limites prévues par les art. 3 à 7 de l'Accord, qui sont retranscrits ci-après:

** Art. 3 : Dans le respect du droit national et des engagements internationaux de chacune des Parties contractantes ainsi que dans les limites des compétences qui sont reconnues en droit national aux collectivités territoriales, celles-ci peuvent conclure des accords et ententes de coopération transfrontalière dans les domaines suivants :*

- *le développement urbain et régional ;*
- *les transports et les communications ;*
- *l'énergie ;*
- *la protection de l'environnement ;*
- *le traitement des déchets ; la construction de réseaux de collecte des eaux usées et de stations d'épuration ;*
- *l'enseignement et la recherche scientifique et technologique appliquée ;*
- *la formation, l'orientation et la reconversion professionnelles ;*
- *l'hygiène et la santé ;*
- *la culture et le sport ;*
- *l'assistance mutuelle en cas de catastrophe et de sinistre ;*
- *le développement économique et social ;*
- *l'amélioration des structures agraires ;*
- *le tourisme.*

La liste qui précède pourra être modifiée par un accord entre les Parties contractantes.

** Art. 4 : Les Accords et les ententes entre les collectivités territoriales sont conclus dans le respect des procédures prévues par le droit interne de chacune des Parties contractantes et dans le respect des engagements internationaux qui lient les Parties contractantes.*

Les accords et les ententes conclus selon le présent Accord ne peuvent compromettre la coopération transfrontalière établie sous différentes formes par les Parties contractantes et en particulier doivent être conformes aux Accords internationaux.

Les accords et les ententes conclus entre les collectivités territoriales ne portent pas atteinte à la faculté des Parties contractantes de conclure d'autres accords en matière de coopération transfrontalière.

** Art. 5 : Les Parties contractantes ne sont en aucun cas engagées par les conséquences contractuelles des accords et des ententes conclus entre les collectivités territoriales et par l'application de tels accords et ententes.*

** Art. 6 : Les Parties contractantes échangeront des informations et se concerteront sur les développements de la coopération transfrontalière des collectivités territoriales pendant le cours des travaux de la Commission mixte pour les problèmes de frontière.*

** Art. 7 : Chacune des Parties contractantes notifiera à l'autre la réalisation et l'accomplissement des procédures constitutionnelles internes requises pour l'entrée en vigueur du présent Accord, qui coïncidera avec le moment de la réception de la dernière notification.*

Article 2

Siège

Le siège social de l'Association est à Turin.

Il pourra être établi et transféré, à l'intérieur du territoire de la ville de Turin, sur simple décision du conseil d'administration. Le transfert dans une autre ville devra être approuvé par une délibération de l'assemblée aux termes de la loi et des statuts.

Article 3 **Buts, champs d'action, activités principales**

3.1. L'Association a comme objectif principal d'être l'outil organisé pour soutenir le développement des politiques de coopération des membres, le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et l'efficacité des actions communes.

L'Association devra travailler au renforcement de la cohésion et de l'interaction des territoires des collectivités associées ; soutenir le partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes européens, et en particulier des programmes de coopération territoriale européenne et transfrontalière ; être l'interlocuteur des Régions, des États et de l'Union européenne, et améliorer l'information réciproque des populations de part et d'autre de la frontière.

Cette activité se développera dans le respect du principe de subsidiarité appliqué à l'ensemble de la région transfrontalière, dans le respect des normes et engagements internationaux existant entre la France et l'Italie et de leurs droits nationaux respectifs.

L'Association agira dans la perspective commune des eurorégions transfrontalières.

3.2. L'Association développera ses actions prioritaires sur des programmes d'intérêt collectif (ensemble de la frontière), en particulier sur des programmes de coopération transfrontalière et transnationale.

À la demande, elle pourra fournir un soutien opérationnel pour d'autres programmes qui lui seront confiés par les membres.

Les secteurs dans lesquels l'Association développera ses actions en particulier sont : les transports, la valorisation du patrimoine naturel, culturel et historique, le développement économique, en particulier pour le tourisme durable, l'agriculture de qualité, les activités industrielles et les services innovants, la coopération en matière de recherche, la formation et la communication. Ces secteurs principaux ou prioritaires constitueront la base d'actions transversales (le développement local, l'aménagement du territoire, l'environnement, les politiques culturelles et sociales).

3.3. Les principales activités de l'Association sont :

- la promotion de l'ensemble du territoire de la frontière franco-italienne, de son image, de ses institutions, de ses acteurs, etc. ;
- l'information systématique des collectivités et des acteurs locaux sur les programmes et les actions communes et sur les opportunités communautaires ;
- le soutien technique pour la mise au point et la réalisation des projets de la Conférence Transfrontalière ;
- l'assistance aux projets de coopération des partenaires du territoire commun ;
- le suivi des projets et le bilan des activités.

Article 4 **Organisation de l'Association.**

Constituent les organes de l'Association :

- a) l'assemblée des collectivités membres ;
- b) le conseil d'administration nommé par l'assemblée.

Article 5 **Responsabilités de l'assemblée et réunions de cette dernière**

5.1. L'assemblée est formée par les organismes associés, qui y participent en la personne de leur président. Ce dernier peut se faire représenter à l'assemblée par délégation de pouvoir écrite, en mentionnant le nom de la personne titulaire du pouvoir, qui devra être conservé dans les

actes de l'Association.

5.2. Sont du ressort de l'assemblée, qui devra délibérer à la majorité visée à l'art. 21 du Code civil italien, les responsabilités suivantes :

- modification des présents statuts ;
- nomination des membres du conseil d'administration;
- approbation des directives générales et de programme auxquelles le conseil d'administration doit se conformer ;
- approbation du bilan annuel, du rapport de gestion, du budget et du rapport d'activité pour l'année suivant l'exercice du bilan approuvé ;
- dissolution de l'Association.

5.3. L'assemblée se réunit à l'initiative du conseil d'administration à chaque fois que ce dernier le juge utile ou à la demande d'au moins un tiers des membres.

En tout état de cause, elle doit se réunir obligatoirement chaque année avant le 30 avril pour l'approbation du bilan et, le cas échéant, pour la nomination des membres du conseil d'administration

5.4. L'assemblée est présidée par son président ou, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par une personne nommée à la majorité des membres présents et, en cas d'égalité des voix entre plusieurs personnes, par la plus âgée d'entre elles. Le président est nommé par l'assemblée parmi ses membres pour une période de trois ans.

5.5. Il est possible d'intervenir à l'assemblée en utilisant des moyens de télécommunication, à condition que le dispositif adopté permette au président de certifier l'identité des intervenants et que les lieux mis en relation puissent interagir en temps réel. En cas d'utilisation de moyens de télécommunication, le lieu conventionnellement choisi pour la réunion est le siège de l'Association.

5.6. Chaque collectivité membre dispose d'une voix.

5.7. L'assemblée est valablement constituée sur première convocation en présence d'au moins la moitié des membres, y compris de ceux représentés par un pouvoir. Les délibérations sont adoptées à la majorité des membres présents.

L'assemblée est valablement constituée sur deuxième convocation quel que soit le nombre de personnes présentes, et les délibérations sont adoptées à la majorité des présents.

Il doit s'écouler au moins vingt-quatre (24) heures entre la première et la deuxième convocation.

Toute modification de l'acte constitutif ou des statuts requiert la présence d'au moins les trois quarts des membres et le vote favorable de la majorité des présents.

Les délibérations relatives à la dissolution de l'Association et à l'affectation du patrimoine requièrent le vote favorable d'au moins les trois quarts des membres.

5.8. Le président vérifie que l'assemblée est régulièrement constituée, il établit l'identité et la légitimation des présents, veille au déroulement du vote et certifie les résultats, qui doivent être consignés dans le procès-verbal.

5.9. Pour effectuer les opérations susmentionnées, le président est assisté d'un secrétaire nommé par ses soins. Il est rédigé un procès-verbal des réunions de l'assemblée, qui doit être signé par le président et le secrétaire.

5.10. La présence du secrétaire n'est pas nécessaire si le procès-verbal de l'assemblée est rédigé par un notaire.

Article 6

Conseil d'administration : devoirs et réunions. Président et vice-président.

- 6.1. L'administration de l'Association est confiée à un conseil d'administration formé de cinq (5) membres maximum.
- 6.2. Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée, conformément aux dispositions de l'alinéa 6.1. ci-dessus.
- 6.3. Le conseil d'administration nomme un président, un premier vice-président et un second vice-président parmi ses membres. Le président représente l'Association vis-à-vis des tiers. En cas d'absence ou d'empêchement du président, c'est le premier vice-président qui représente l'Association. En cas d'absence ou d'empêchement du premier vice-président, c'est le second vice-président qui représente l'Association.
- 6.4. Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions pendant trois ans, et leur mandat est renouvelable pour trois années supplémentaires ; en cas d'impossibilité de participer aux réunions du conseil d'administration, ses membres ne peuvent en aucun cas être remplacés par d'autres membres munis d'un pouvoir établi à cet effet.
En cas de cessation du mandat d'un ou plusieurs membres du conseil d'administration qui ne représentent pas la majorité de ce dernier, l'assemblée doit remplacer les membres manquants. À cette fin, l'assemblée est spécialement convoquée par le président du conseil d'administration ou par le vice-président qui le représente ou, en cas d'empêchement ou de cessation du mandat de l'une de ces personnes, par tout autre membre du conseil d'administration ou, à défaut, par tout autre membre de l'Association. Les membres du conseil d'administration qui remplacent les membres manquants exerceront leur mandat jusqu'à la date d'expiration du conseil d'administration. En l'absence de la majorité des membres du conseil d'administration, ce dernier cesse de fonctionner et l'assemblée nomme un nouveau conseil d'administration.
- 6.5. Le conseil d'administration a notamment pour tâche d'appliquer les directives générales et les directives de programme de l'assemblée. Il détient des pouvoirs de gestion ordinaire et extraordinaire de l'Association, conformément à la loi et aux présents statuts. Le conseil d'administration peut désigner des commissions de travail spéciales pour la préparation de rapports et d'études sur les champs d'activités figurant parmi les objectifs généraux de l'Association et visés à l'article 3 des présents statuts. Il fait appel au Groupe technique régi par le règlement intérieur.
- 6.6. Le conseil d'administration se réunit à chaque fois que le président ou le vice-président le juge utile, ou si au moins l'un de ses membres en fait la demande.
- 6.7. Le conseil d'administration se réunit en tout état de cause au moins une fois par an pour préparer le bilan de l'année écoulée, le budget et le programme d'activité, et pour délibérer sur les initiatives qu'il devra prendre auprès de tiers.
- 6.8. Il est possible d'intervenir au conseil d'administration en utilisant des moyens de télécommunication, à condition que le dispositif adopté permette au président de certifier l'identité des intervenants, et que les lieux mis en relation puissent interagir en temps réel. En cas d'utilisation de moyens de télécommunication, le lieu conventionnellement choisi pour la réunion est le siège de l'Association.
- 6.9. Le conseil d'administration délibère à la majorité simple de ses membres.
- 6.10. Il est rédigé un procès-verbal des réunions du conseil d'administration, qui doit être signé par le président et le secrétaire.

Article 7

Fonds commun

- 7.1. Le fonds commun de l'Association est constitué :
- des cotisations des membres fixées chaque année par l'assemblée ;
 - d'éventuelles contributions d'organismes privés, publics, y compris communautaires ;
 - du fonds de réserve institutionnel .
- 7.2. L'assemblée peut, pour des programmes d'activité spécifiques, solliciter des contributions extraordinaires de ses membres. Chaque membre, en fonction des exigences de la collectivité qu'il représente, conserve la possibilité de décider de sa participation à ces programmes spécifiques.

Article 8

Règles sur l'admission des membres

- 8.1. Les nouveaux membres sont admis sur proposition du conseil d'administration, par une délibération de l'assemblée adoptée en présence d'au moins les trois quarts des membres et par le vote favorable de la majorité des présents.
- 8.2. La cotisation à l'Association ne peut être cédée ni transmise. Aucune participation à l'association ne peut avoir un caractère temporaire, sans préjudice des dispositions visées à l'article 12 ci-après.

Article 9

Exercice social

- 9.1. L'exercice social est clos le 31 décembre de chaque année. Avant le 31 mars de l'année suivante, le conseil d'administration prépare le bilan et le budget de l'exercice à venir, qui doivent être soumis à l'assemblée pour approbation avant le 30 avril suivant.
- 9.2 Il est interdit de distribuer aux associés, y compris de manière indirecte, des bénéfices ou des excédents d'exploitation, des fonds, des réserves ou du capital au cours de l'existence de l'association, à moins qu'une telle affectation ou distribution ne soit imposée par la loi.

Article 10

Délibérations de l'assemblée et du conseil d'administration, actes du président ou du vice-président

- 10.1 Outre le procès-verbal des séances de l'assemblée et du conseil d'administration, toute décision des organes susmentionnés ayant une importance à l'égard de tiers doit être formulée par écrit et être signée respectivement par le président de l'assemblée et par le président du conseil d'administration.
- 10.2 Tous les documents susmentionnés, ainsi que les délibérations des organes collégiaux, doivent être transcrits dans des registres munis de timbres.

Article 11

Devoirs des membres

Les membres sont tenus de respecter les présents statuts, ainsi que les délibérations de l'assemblée et du conseil d'administration adoptées aux termes de la loi.

Article 12
Perte de la qualité de membre

La perte de la qualité de membre fait suite à l'exercice du droit de retrait ou à une exclusion décidée par l'assemblée à l'issue d'une délibération à laquelle le membre visé par l'exclusion ne peut participer.

L'exclusion peut être motivée par le non-respect des prescriptions visées à l'article 11 ou par un retard de versement de la cotisation annuelle à l'Association. En tout état de cause, elle se produit toujours sur proposition motivée du conseil d'administration.

En aucun cas le membre sortant n'a le droit à la restitution des sommes versées au fond commun.

Article 13
Personnel.

Le recrutement est approuvé par l'assemblée, et le personnel est recruté par le conseil d'administration.

Article 14
Contrôle des comptes

L'activité de l'Association est contrôlée par un commissaire aux comptes. Le commissaire aux comptes doit être inscrit à l'Albo dei Dottori Commercialisti e degli Esperti Contabili et/ou dei Revisori Contabili s'il est Italien, et dans des registres équivalents s'il est étranger. Son mandat a une durée de trois ans, renouvelable.

Le commissaire aux comptes doit certifier la régularité de la comptabilité de l'Association, rédiger un rapport sur les bilans annuels, certifier le solde en caisse et l'existence de valeurs et de titres appartenant à l'Association.

Article 15
Durée et dissolution

La durée de l'Association est fixée jusqu'au 31 décembre 2050. À compter de cette date, elle pourra être prorogée tacitement à durée indéterminée.

La dissolution de l'Association est décidée par l'assemblée à la majorité requise à l'art. 21, dernier alinéa, du Code civil italien ou de ses modifications ultérieures.

Outre la délibération de dissolution, l'Assemblée nommera un ou plusieurs liquidateurs. Elle définira les modalités d'affectation du patrimoine de l'Association à une autre Association possédant les mêmes objectifs ou à des fins d'utilité publique, après avoir consulté l'organisme de contrôle visé à l'article 3, alinéa 190, de la loi n°662 du 23 décembre 1996, sans préjudice de toute autre affectation imposée par la loi.

Article 16
Règles finales et transitoires

Outre les présents statuts, l'assemblée pourra adopter un règlement intérieur proposé et préparé par le conseil d'administration.

Pour tous les aspects non réglementés par les présents statuts, l'Association est régie par les dispositions du Code civil italien.

Le conseil d'administration en place au moment de l'adoption du présent texte statutaire exerce ses fonctions jusqu'à la date d'approbation du bilan de l'année 2014 ; par la suite, et seulement à compter de cette date, les dispositions des présents statuts seront applicables au moment de la nomination du nouveau conseil d'administration.

**MODERNISATION ET EMBELLISSEMENT
DU PALAIS DES FESTIVALS DE CANNES**

**AVENANT n° 1 A LA CONVENTION DU 25 NOVEMBRE 2009 MODIFIANT LA
DUREE DE VALIDITE DE LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE**

ENTRE

La Ville de Cannes, représentée par son Maire, Monsieur Bernard BROCHAND, dûment habilité par délibération n°..... du Conseil municipal, en date du,

d'une part,

ET

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président, Monsieur Eric CIOTTI, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° en date du,

d'autre part,

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 4 « Durée de validité de la subvention » de la convention signée le 25 novembre 2009, pour tenir compte de l'évolution du programme initial de l'opération de modernisation et d'embellissement du Palais des Festivals de Cannes.

En effet, de nouvelles contraintes techniques et calendaires étant apparues lors de l'avancement des études et des travaux, un nouvel échéancier prévisionnel de réalisation de l'opération a été établi par la Ville de Cannes.

ARTICLE 1 –DUREE DE VALIDITE DE LA SUBVENTION

La durée de validité de la subvention est prorogée de cinq années maximum à compter de la date de signature du présent avenant. A l'issue de ce délai, l'engagement correspondant aux crédits non utilisés sera automatiquement annulé, sans possibilité de nouvelle prorogation.

La rédaction des autres articles de la convention demeure inchangée.

Le présent avenant est établi en deux exemplaires originaux, un à destination de chaque signataire.

Fait à Nice, le

Pour la Ville de Cannes,

**Pour le Conseil général
des Alpes-Maritimes,**

Le Maire

Le Président

—

SUBVENTIONS EN MATIERE DE SECURITE DES FETES TRADITIONNELLES

Canton	Bénéficiaire	Libellé du dossier	Coût du projet TTC	Montant subventionnable	taux	Subvention départementale
Bar-sur-Loup	Mairie du Rouret	sécurité des fêtes traditionnelles pour le mois de juillet 2013	1 740	1 740	70%	1 218 €
Guillaumes	Comité des fêtes de Péone	sécurité de la fête patronale des 23 et 24 août 2013	2 389	2 389	70%	1 672 €
Nice 13	Mairie de Falicon	sécurité de la fête traditionnelle de l'œillet du 05 au 07 avril 2013 et de la fête patronale le 5 juillet 2013	5 170	5 170	plafond	3 000 €
Saint-Sauveur-sur-Tinée	Comité des fêtes de Saint-Dalmas-Valdeblore	sécurité de la fête traditionnelle de la Saint-Dalmas du 24 au 26 août 2013	1 857	1 857	70%	1 300 €
						7 190 €

REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

COMMUNE	PROJET	DEPENSE SUBVENTIONNABLE €HT	SUBVENTION 30 %
AMIRAT	fourniture et pose de glissières	7 712	2 314
ASCROS	projet de fourniture et pose de mains courantes et garde corps dans le village	10 256	3 077
AURIBEAU SUR SIAGNE	mise en sécurité du chemin du Gabre: signalisation et installation de chantier, travaux de préparation	35 525	10 658
AURIBEAU SUR SIAGNE	mise en sécurité du chemin du Gabre: réfection de chaussée et trottoirs	196 820	59 046
AURIBEAU SUR SIAGNE	mise en sécurité du chemin du Gabre: mise à niveau de regards et caniveaux à grille	14 510	4 353
BLAUSASC	mise en place de glissières de sécurité sur diverses voies communales	46 900	14 070
CABRIS	signalisation horizontale	1 913	574
CABRIS	réalisation d'un caniveau à grille au Chemin de sainte Marguerite	4 200	1 260
CHATEAUNEUF	création d'un ralentisseur chemins des allées à proximité des écoles	4 778	1 434
CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	aménagement de la rue 9B et récupération des eaux pluviales	6 703	2 011
CHATEAUNEUF-D'ENTRAUNES	reprofilage et reprise de chaussée de la route du gîte	12 065	3 620
CONTES	aménagement du débouché du chemin Gioan sur la RD 2204	84 794	25 438
ENTRAUNES	aménagement sécuritaire du passage à gué de la Pestournière	12 000	3 600
GUILLAUMES	pose de glissières mixtes bois/ métal pour sécuriser la route de Tire-bœuf jusqu'au camping du Pont de la Mariée (3°tranche) et dos d'âne avenue Castellaras	26 910	8 073
LA COLLE SUR LOUP	chemin de l'Avencq : renforcement de la chaussée	7 525	2 258
LA COLLE SUR LOUP	chemin des Campons : Mise en place de feux tricolores et remise en état de la chaussée	37 625	11 288
LA COLLE SUR LOUP	voie IJ : Création de trottoirs	8 950	2 685
LA CROIX SUR ROUDOULE	aménagement de l'entrée du village: travaux et maîtrise d'œuvre	12 770	3 831
LA CROIX SUR ROUDOULE	aménagement de l'entrée du village: déplacement du candélabre d'éclairage	1 500	450
LA TURBIE	chemin St Roch jusqu'au carrefour des Révoires - aménagement de la chaussée et création d'un trottoir	65 990	19 797
LE BAR SUR LOUP	aménagements de sécurité sur les voies de circulation	62 380	18 714
LES FERRES	aménagement du carrefour du cimetière et de l'entrée du village	22 705	6 812
L'ESCARENE	signalisation horizontale et passages protégés	18 200	5 460
L'ESCARENE	barrières protection route de Montagnac, la Pighière	19 300	5 790
MALAUSSENE	pose de glissières de sécurité aux parkings des Marronniers et St roch, et sur le chemin Sciamincer	6 920	2 076
OPIO	Réfection de la chaussée de la VC Chemin de la Source	23 944	7 183

REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

COMMUNE	PROJET	DEPENSE SUBVENTIONNABLE €HT	SUBVENTION 30 %
OPIO	Création d'un ralentisseur chemin de la Font des Dônes	4 914	1 474
OPIO	Achats de coussins berlinois et signalisation verticales (fournitures pour voirie communales)	9 424	2 827
PEILLE	mise en place de radars pédagogiques	20 000	6 000
PUGET- THENIERS	signalisation horizontale et panneaux de police	13 919	4 176
PUGET- THENIERS	sécurisation	17 510	5 253
ROQUESTERON	travaux de voirie - rue du port de France et au cimetière	10 760	3 228
SAINT AUBAN	création d'une aire de retournement: travaux de voirie	34 312	10 294
SAINT VALLIER DE THIEY	mise en sécurité de l'avenue de Provence: maîtrise d'œuvre	17 274	5 182
SAINT VALLIER DE THIEY	mise en sécurité de l'avenue de Provence: travaux préparatoires, terrassement	43 440	13 032
SAINT VALLIER DE THIEY	mise en sécurité de l'avenue de Provence: chaussées	129 300	38 790
SI de VALBERG	sécurisation de 2 secteurs de la voie du Lagas: glissières de sécurité	10 450	3 135
SI de VALBERG	sécurisation de 2 secteurs de la voie du Lagas: mur en béton et pierres	18 620	5 586
SPERACEDES	barrières et pavage sur la place Charles de Gaulle et réfection de chaussée au chemin de la Navette	11 727	3 518
THEOULE SUR MER	création d'un trottoir le long de la RD 6098 entre la limite Var et Mandelieu (du PK 2+850 au 3+200): préparations, démolitions, purges parois	20 293	6 088
THEOULE SUR MER	création d'un trottoir le long de la RD 6098 entre la limite Var et Mandelieu (du PK 2+850 au 3+200): bétons, bordures, regards, enrobés	78 830	23 649
THEOULE SUR MER	création d'un trottoir le long de la RD 6098 entre la limite Var et Mandelieu (du PK 3+350 au AU 3+650): fourniture de bordures	14 850	4 455
TOUET SUR VAR	mise en place d'un garde-corps à la table d'orientation au sommet du haut village	7 500	2 250
TOURRETTES SUR LOUP	réfection de la chaussée de la route des Cabanes	11 248	3 374
TOURRETTES SUR LOUP	réfection de la chaussée et aménagement de la route de la Madeleine	21 721	6 516
	TOTAL		374 699